



Construction du nouveau bâtiment SAMU / SMUR du CHU Grenoble Alpes

C.C.T. P. Cahier des Clauses Techniques Particulières Lot 12

MENUISERIES INTERIEURES BOIS / MOBILIERES / SIGNALETIQUE / PAILLASSES

MAITRE D'OUVRAGE : **Etablissement support du GHT Alpes Dauphiné :**
Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes
CS 10217
38 043 GRENOBLE Cedex 09

ARCHITECTE **A26**
MANDATAIRE : 165 bis avenue de Vaugirard, 75015 PARIS

BUREAU D'ETUDES : **BETREC IG**
STRUCTURE / FLUIDES / VRD 4 avenue Doyen Louis Weil, 38000 GRENOBLE
QEB / ECONOMIE TCE

ACOUSTICIEN : **SALTO**
3 Chemin du Pré Carré, 38240 MEYLAN

ERGONOME : **ERGO ZEN**
23 rue Molière, 69006 LYON

PAYSAGISTE : **ATELIER ANNE GARDONI**
60 rue des deux amants, 69009 LYON

ING. HYDRAULIQUE : **HYDROSOL**
295 chemin de la Grande Liquine, 34400 LUNEL

OPC : **DUO REALISATIONS**
64 route de Paris, 73100 BRISON ST INNOCENT

BUREAU DE CONTROLE : **SOCOTEC**
1 rue du Docteur Pascal ZA du Rondeau, 38434 ECHIROLLES

CSPS : **BUREAU VERITAS**
Zi De La Grande Ile Techniparc, 395 Rue du Dr Marmonnier,
38190 Villard-Bonnot

PHASE :	DCE	EMETTEUR : BETREC	DOCUMENT N°
DATE	24/04/2026	N° de LOT : Lot 12	PE 03.12
AFFAIRE :	434.01		INDICE : 0

Sommaire

01 GENERALITES & DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE	5
01.01 Généralités	5
01.01 01 Préambule	5
01.01 02 CCTC : Cahier des Clauses techniques Communes	5
01.01 03 État des lieux	5
01.01 04 Visite du site	5
01.01 05 Protection des ouvrages	5
01.01 06 Constructions avoisinantes / Travaux mitoyens	5
01.01 07 Constructions avoisinantes	5
01.01 08 DTU, normes et règlements, cahier des charges, sécurité	6
01.01 09 Quantitatif	6
01.01 10 Échantillons, documentations et avis techniques	6
01.01 11 Prestations de nettoyage	6
01.02 Démarche environnementale	6
01.02 01 Prescriptions environnementales générales	6
01.02 02 Charte de chantier propre	6
01.02 03 Choix de matériaux respectueux de l'environnement spécifiques au lot	6
02 GENERALITES PROPRES AU PRESENT LOT	8
02.01 Caractéristiques générales	8
02.01 01 Consistance des travaux	8
02.01 02 Normes - Règlements	8
02.01 03 Vitrerie	9
02.01 04 Qualité des matériaux	9
02.01 05 Supports - Principes de mise en œuvre	9
02.01 06 Isolation acoustique	10
02.02 Quincailleries	10
02.02 01 Serrures & Cylindres	10
02.02 02 Organigramme des serrures et des clés	10
02.02 03 Serrures à béquilles contrôlées	11
02.02 04 Bandeaux ventouses pour contrôle d'accès	12
02.02 05 Ventouses électromagnétiques pour portes DAS	12
02.02 06 Béquilles	12
02.02 07 Poignées de porte déportées	12
02.02 08 Barre de tirage	12
02.02 09 Ferme portes	12
02.02 10 Sélecteur de vantail	12
02.02 11 Compas limiteur d'ouverture	13
02.02 12 Crémones de pompier	13
02.02 13 Butoir de portes	13
02.02 14 Arrêt de porte	13
02.02 15 Paumelles	13
02.02 16 Portes dégondables	13
02.02 17 Plaques de protection	13
02.02 18 Oculus	13
02.03 Vitrages & Vitrophanie	13
02.03 01 Vitrages	13
02.03 02 Vitrophanie	13
02.04 Exécution des travaux	14
02.04 01 Finitions des portes	14
02.04 02 Échafaudages	14
02.04 03 Détalonnage	14
02.04 04 Joints périphériques et seuils des portes acoustiques	14
03 DESCRIPTION DES TRAVAUX	15
03.01 Ensembles menuisés vitrés	15
03.01 01 Ensemble menuisé vitré coulissant de la salle de crise type N2-039-3	15
03.01 02 Ensemble menuisé vitré avec RA, tr >= 30 dB type Local N2-041-1	15
03.02 Blocs-portes	16

Sommaire

03.02.01 Blocs-portes DAS	16
03.02.01 01 Blocs-portes DAS - CF 2 h - simple action - type NR 020b-1, NR 046-1, NR 047b-2	16
03.02.01 02 Blocs-portes DAS - CF 1/2 h - double action	16
03.02.02 Blocs-portes Coupe-feu & Acoustiques	17
03.02.02 01 Blocs-portes CF 1 h & RA >= 30 dB - 2 vantaux type N2 022-1	17
03.02.02 02 Blocs-portes CF 1 h & RA >= 30 dB - 1 vantail type NR 021-1 & NR-018-1	17
03.02.02 03 Blocs-portes CF 1/2 h & RA >= 45 dB - 1 vantail type N2-042-1	18
03.02.02 04 Blocs-portes CF 1/2 h & RA >= 45 dB - 2 vantaux type NR 049-1	18
03.02.02 05 Blocs-portes CF 1/2 h & RA >= 39 dB - 1 vantail type NR 013-1 et N2 037-1	19
03.02.03 Blocs-portes Coupe-feu	19
03.02.03 01 Blocs-portes CF 2 h - 1 vantail, Largeur 0.90 m type NR 048-2	19
03.02.03 02 Blocs-portes CF 1 h - 1 vantail, Largeur 0.90 m	20
03.02.03 03 Blocs-portes CF 1 h - 2 vantaux, Largeur totale 1.40 m	20
03.02.03 04 Blocs-portes CF 1/2 h - 1 vantail, Largeur 0.83 m - type N1 018-1	21
03.02.03 05 Blocs-portes CF 1/2 h - 1 vantail, Largeur 0.90 m	21
03.02.03 06 Blocs-portes CF 1/2 h - 1 vantail, Largeur 1.23 m type NR 055-1, NR 059-1 et N1 059-1	22
03.02.03 07 Blocs-portes CF 1/2 h - 2 vantaux, Largeur totale 1.40 m	22
03.02.04 Blocs-portes acoustiques	23
03.02.04 01 Blocs-portes RA >= 39 dB - 1 vantail	23
03.02.04 02 Blocs-portes RA >= 39 dB - 2 vantaux, type N1 011-1	23
03.02.04 03 Blocs-portes RA >= 33 dB - 1 vantail, largeur 0.90 m type N1 053-1, N1 062-1, N1 062b-1, N1 063-1	24
03.02.04 04 Blocs-portes RA >= 33 dB - 1 vantail, largeur 1.23 m	24
03.02.04 05 Blocs-portes RA >= 33 dB - 2 vantaux, Largeur totale 1.40 m	25
03.02.04 06 Blocs-portes RA >= 30 dB - 1 vantail, Largeur = 0.90 m	25
03.02.04 07 Blocs-portes RA >= 30 dB - 1 vantail, largeur 1.23 m type N1 058-1	26
03.02.04 08 Blocs-portes RA >= 30 dB - 2 vantaux, Largeur totale 1.40 m	27
03.02.05 Blocs-portes sans caractéristiques	27
03.02.05 01 Blocs-portes sans caractéristiques - 1 vantail - Largeur : 0.83 m	27
03.02.05 02 Blocs-portes sans caractéristiques avec plaque de protection - 1 vantail - Largeur : 0.83 m	28
03.02.05 03 Blocs-portes sans caractéristiques - 1 vantail - Largeur : 0.90 m	28
03.02.05 04 Blocs-portes sans caractéristiques - 1 vantail - Largeur : 1.23 m	29
03.02.05 05 Blocs-portes - 2 vantaux - avec oculus	29
03.02.06 Plus-value pour contrôle d'accès	30
03.02.06 01 Plus-value pour contrôle d'accès	30
03.03 Châssis vitrés	30
03.03 01 Châssis vitrés avec RA >= 40 dB avec vitrage sans tain type N1-053-M1	30
03.03 02 Châssis vitrés avec RA >= 30 dB - Accueil Secrétariat-Archives type N1-044-M1	30
03.03 03 Châssis vitrés avec RA >= 30 dB - Open Space type N1-059-M1 & M2	31
03.04 Façades de Gaines Techniques - CF 1h	31
03.04 01 Façades de Gaines Techniques CF 1h - 1 vantail - 63 cm * 194 cmht	32
03.04 02 Façades de Gaines Techniques CF 1h - 1 vantail - 90 cm * 194 cmht	32
03.04 03 Façades de Gaines Techniques CF 1h - 2 vantaux - 153 cm * 194 cmht	32
03.05 Façades de Gaines Techniques - CF 1/2h	32
03.05 01 Façades de Gaines Techniques - 1 vantail - 43 cm * 194 cmht	33
03.05 02 Façades de Gaines Techniques - 1 vantail - 53 cm * 194 cmht	33
03.05 03 Façades de Gaines Techniques - 1 vantail - 63 cm * 194 cmht	33
03.05 04 Façades de Gaines Techniques - 1 vantail - 63 cm * 194 cmht	33
03.05 05 Façades de Gaines Techniques - 1 vantail - 70 cm * 194 cmht	33
03.05 06 Façades de Gaines Techniques - 2 vantaux & RA >= 32 dB - 90 cm * 194 cmht	33
03.05 07 Façades de Gaines Techniques - 2 vantaux - 120 cm * 194 cmht	34
03.05 08 Façades de Gaines Techniques - 2 vantaux - 120 cm * 194 cmht	34
03.06 Murs mobiles	34
03.06 01 Mur mobile de la salle de simulation avec RA >= 53 dB	34
03.07 Cabines sanitaires en panneaux stratifiés compact	35
03.07 01 Cabines sanitaires en panneaux stratifiés compact - type 1	35
03.07 02 Cabines sanitaires en panneaux stratifiés compact - type 2	35

Sommaire

03.07 03	Cabines sanitaires en panneaux stratifiés compact - type 3	36
03.07 04	Cabines sanitaires en panneaux stratifiés compact - type 4	36
03.07 05	Cabines sanitaires en panneaux stratifiés compact - type 5	36
03.08	Habillages acoustiques bois	36
03.08 01	Habillage acoustique mural en bois	36
03.09	Équipements intérieurs / Mobiliers	36
03.09 01	Boîtes aux lettres intérieures	36
03.09 02	Kitchenette avec plan de travail, meubles bas et haut (L = 2.40 m)	37
03.09 03	Kitchenette avec plan de travail, meubles bas et haut (L = 2.45 m)	37
03.09 04	Meubles bas avec portes battantes et étagères - Dim. 200 cm * 150 cmht	38
03.09 05	Tablettes des postes de travail	38
03.09 06	Étagères fixes en bois	38
03.09 07	Étagères fixes en métal	39
03.09 08	Tableau blanc aimanté 2.00 x 1.20 mht	39
03.09 09	Patères	39
03.10	Placards	39
03.10.01	Placards à portes battantes et étagères	39
03.10.01 01	Placards à portes battantes et étagères - Dim. 130 cm * 260 cmht	40
03.11	Protections murales	40
03.11 01	Protection murale en PVC - Hauteur 1,00 mht	40
03.11 02	Protection murale en PVC type pare-chocs	40
03.11 03	Protection d'angles en PVC	41
03.12	Faux-plancher technique	41
03.12 01	Faux-plancher technique	41
03.13	Paillasses sèches et humides	41
03.13.01	Paillasses humides	42
03.13.01 01	Paillasse humide - Longueur 2.72 ml	42
03.13.02	Paillasses sèches	42
03.13.02 01	Paillasses sèches - Longueur 2 ml - Hauteur plan de travail 90 cm	42
03.13.02 02	Paillasses sèches - Longueur 3.40 ml - Hauteurs plan de travail 70 & 80 cm	42
03.14	Divers	43
03.14 01	Plinthes	43
03.14 02	Plinthes à crémaillères	43
03.14 03	Trappes d'accès	43
03.14 04	Traitement des Joints de Dilatation	43
03.14 05	Tablettes devant menuiseries extérieures	44
03.14 06	Habillages des tuyauteries	44
03.14 07	Organigramme	44
03.15	Signalétique	45
03.15.01	Signalétique extérieure	45
03.15.01 01	Totem de signalétique générale à l'entrée du bâtiment	45
03.15.01 02	Panneaux de signalétique générale à l'entrée du bâtiment	45
03.15.02	Signalétique intérieure	45
03.15.02 01	Signalétique générale d'orientation et de circulation intérieure	45
03.15.02 02	Signalétique d'identification des locaux	46
03.15.02 03	Étiquette de codification sur portes des locaux	46
03.15.02 04	Signalétique d'identification des étages	46
03.15.02 05	Signalétique incendie	46
03.15.02 06	Plans d'intervention	46

01 **GENERALITES & DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE**

01.01 **Généralités**

01.01 01 **Préambule**

Le présent dossier est destiné à la consultation des entreprises en vue de la réalisation des travaux du lot :

12 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS/MOBILIER/SIGNALETIQUE/PAILLASSES

nécessaire à la **construction du nouveau bâtiment SAMU/SMUR pour le Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes sur la commune de La Tronche, dans le département de l'Isère (38).**

01.01 02 **CCTC : Cahier des Clauses techniques Communes**

Voir document séparé indissociable du présent CCTP, intitulé Lot N°00 Cahier des Clauses Techniques Communes à tous les lots. L'Entrepreneur du présent lot devra en prendre connaissance et prévoir dans son offre l'intégralité des frais et contraintes inhérentes au respect du C.C.T.C..

01.01 03 **État des lieux**

Avant la remise de son offre, l'entrepreneur est réputé avoir reconnu et avoir parfaitement apprécié sur place les servitudes propres aux accès, la nature du sol et la surface du terrain.

Il prendra celui-ci dans l'état où il se trouve.

Avant remise de son offre, l'entrepreneur devra visiter les lieux et se rendre compte des accès et des difficultés propres à cette opération.

Aucune plus-value ne sera admise pour méconnaissance des lieux au moment de la remise des prix.

01.01 04 **Visite du site**

Une visite sur site est recommandée pour permettre aux soumissionnaires d'apprécier les contraintes devant être respectées lors du chantier (voir modalités au Règlement de Consultation).

01.01 05 **Protection des ouvrages**

L'entreprise doit, dans le cadre de son forfait, la protection complète de tous les ouvrages existants qui sont conservés, dans l'emprise de la propriété, dans toutes les propriétés mitoyennes concernées par les travaux et dans le domaine public.

En particulier, tous les arbres existants conservés sont à protéger par tous les moyens nécessaires pour garantir leur parfait état en fin de chantier.

Tous les raccords ou remises en état suite à dégât provoqué par l'entreprise sur les bâtiments contigus ou espaces verts, voiries, plantations, etc., seront dus par l'entreprise.

01.01 06 **Constructions avoisinantes / Travaux mitoyens**

L'entrepreneur du présent lot prendra toutes les précautions nécessaires pour préserver l'intégrité des constructions avoisinantes, végétations diverses et voirie, et causer un minimum de gêne et de perturbation aux riverains.

En particulier, les travaux ne devront en aucun cas perturber le fonctionnement des bâtiments, voiries et chantiers voisins. Tous les moyens nécessaires seront mis en œuvre en accord avec le Maître d'Ouvrage pour qu'il en soit ainsi. Tous les raccords et remises en état des bâtiments contigus à l'exécution des travaux sont dus par l'entreprise, ainsi que la remise en état des espaces extérieurs, voiries, plantations, etc.

01.01 07 **Constructions avoisinantes**

L'entrepreneur du présent lot prendra toutes les précautions nécessaires pour préserver l'intégrité des constructions avoisinantes, végétations diverses et voirie, circulations, et causer un minimum de gêne et de perturbation aux occupants des constructions.

En particulier, les travaux ne devront en aucun cas perturber le fonctionnement des bâtiments et voiries voisins. Tous les moyens nécessaires seront mis en œuvre en accord avec le Maître d'Ouvrage pour qu'il en soit ainsi. Tous les raccords et remises en état des bâtiments contigus à l'exécution des travaux sont dus par l'entreprise, ainsi que la remise en état des espaces extérieurs, voiries, plantations, etc.

Un état des lieux contradictoire sera dressé avant le début du chantier, sur toute la périphérie des travaux avec prises de vues photographiques et constats d'huissier, tant pour les bâtiments intérieurs et extérieurs, les espaces verts, voiries, réseaux, etc. Et ce, aux frais de l'entrepreneur du présent lot, à son initiative et sous sa responsabilité.

01.01 08 **DTU, normes et règlements, cahier des charges, sécurité**

Toutes les prescriptions des Documents Techniques Unifiés et documents connexes, des normes, certifications et règlements en vigueur à la signature des marchés et des cahiers des charges seront strictement appliquées pour l'exécution des travaux.

L'entrepreneur est tenu de se reporter aux textes officiels et au recueil de tous les documents diffusés par le CSTB (R.E.E.F).

L'entrepreneur se conformera aux prescriptions des fabricants de matériels ou de matériaux pour leur mise en œuvre.

Toutes les charges ou surcharges réglementaires afférentes aux différents ouvrages du projet devront être prises en compte dans le cadre du marché et intégralement respectées pour les calculs de détermination de résistance des divers matériaux.

Les installations de chantier et de sécurité seront conformes à la législation du travail, aux règlements administratifs et de sécurité ainsi qu'aux directives du PGCSPS.

La valeur de tous les travaux de protection collective ou individuelle des travailleurs pendant la durée du chantier sera incluse dans le montant forfaitaire soumissionné.

01.01 09 **Quantitatif**

Celui-ci n'est donné qu'à titre indicatif. Les entreprises devront fournir leurs observations sur les quantités au bureau BETREC avant la remise de leur soumission. Passée cette date, l'entrepreneur ne pourra se prévaloir d'une erreur de mètre pour modification du forfait de son marché.

01.01 10 **Échantillons, documentations et avis techniques**

L'entreprise retenue fournira obligatoirement, avant mise en œuvre définitive en conformité avec les articles du CCTP, les échantillons, prototypes, documentations et avis techniques de ses produits.

01.01 11 **Prestations de nettoyage**

Conformément aux CCTP, le nettoyage du chantier, au fur et à mesure de son avancement, est à la charge de chaque entreprise.

01.02 **Démarche environnementale**

01.02 01 **Prescriptions environnementales générales**

L'entreprise du présent lot doit se référer aux exigences environnementales générales décrites au C.C.T.C.. L'entreprise intervenant sur le chantier doit prendre en considération dans son offre et respecter lors des travaux, les prescriptions environnementales générales décrites au C.C.T.C. en complément des prescriptions environnementales spécifiques à son lot décrites dans le présent cahier des charges.

01.02 02 **Charte de chantier propre**

La maîtrise des différentes nuisances pouvant être générées par le chantier sera assurée par une démarche de chantier propre visant notamment la gestion sélective des déchets et la réduction des impacts en matière de bruits, de vibrations et de pollution. Une charte de chantier propre est jointe au marché de chaque entreprise et s'imposera de manière contractuelle, des pénalités sont prévues en cas de non-respect.

01.02 03 **Choix de matériaux respectueux de l'environnement spécifiques au lot**

Matériau bois

Dispositions pour le bois et les panneaux de bois agglomérés :

- L'utilisation de bois d'origine locale est à privilégier (type bois des alpes). L'utilisation du bois exotique ou provenant de Sibérie est interdit. La provenance géographique des bois sera justifiée.
- Tous les bois mis en œuvre justifieront - par la facture correspondante, du label FSC (bois exotiques) ou PEFC (bois européens) afin de garantir le renouvellement de la ressource par une exploitation soutenable.
- Les bois ne nécessitant pas de traitement seront privilégiés. La durabilité naturelle ou conférée du bois (normes NF EN 350-2 et NF EN 351-1) doit être adaptée à la classe d'emploi (déterminée dans la norme NF EN 335).
- Si un traitement est nécessaire, privilégier les traitements naturels. Si un traitement est nécessaire et qu'il ne peut être naturel,

ce dernier doit être réalisé par un produit biocide conforme au règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012.

- Les produits de traitement du bois seront en phase aqueuse et certifiés CTB P+ (ou équivalent). Les produits à base de CCA et CCB, créosotes et PCP ne sont pas autorisés.
- Le certificat et le bon de livraison sur chantier ou la facture devront être transmis.

Dispositions complémentaires sur les panneaux de bois agglomérés

- Les panneaux de bois reconstitués et agglomérés devront justifier du niveau EMICODE E1. Les émissions de formaldéhyde correspondant au niveau EMICODE E1 (de la classification européenne des produits selon la norme NF EN ISO 12460) sont inférieures à = 8 mg /100 g de panneau sec.
- Les panneaux de particules (OSB) devront justifier du niveau EMICODE E1. Les émissions de formaldéhyde correspondant au niveau EMICODE E1 (de la classification européenne des produits selon la norme NF EN ISO 12460) sont inférieures à = 8 mg /100 g de panneau sec.
- Les panneaux de fibres doivent être de préférence à haute densité (HDF) et ne contenant pas de colle. Ils devront justifier du niveau EMICODE E1. Les émissions de formaldéhyde correspondant au niveau EMICODE E1 (de la classification européenne des produits selon la norme NF EN ISO 12460) sont inférieures à = 8 mg /100 g de panneau sec.
- Les panneaux de contreplaqués devront justifier du niveau EMICODE E1. Les émissions de formaldéhyde correspondant au niveau EMICODE E1 (de la classification européenne des produits selon la norme NF EN ISO 12460) sont inférieures à = 3,5 mg /100 g de panneau sec.
- La durabilité naturelle ou conférée du bois (normes NF EN 350-2 et NF EN 351-1) est adaptée à la classe d'emploi (déterminée dans la norme NF EN 335).
- Les produits contenant du bois sont labellisés CTB-B+ ou CTB-P+ (ou équivalent)

Qualité d'air intérieur et émissions de COV (composés organiques volatiles)

Dispositions sur les produits de construction :

- Les produits de construction et de revêtement (mur/sol/plafond), les peintures et vernis des matériaux en contact avec l'air intérieur, devront être étiquetés A+ (au sens de l'arrêté du 19 avril 2011).
- Sont préférés pour tous les lots, les produits et modes de pose qui limitent la quantité de colle et utilisent de préférence des colles sans solvant organique (colle acrylique en dispersion aqueuse avec une concentration de solvant < 5%).

Dispositions sur les peintures, colles, vernis et lasures :

- Les peintures pour murs, plafonds et bois seront en phase aqueuse, sans solvant ni odeur.
- Les produits de finition - peintures, vernis et lasures, produits d'impression ou égalisateurs de fonds respecteront les conditions de l'Annexe II - Tableau A - Phase II de la Directive Européenne 2004/42/CE du 21 avril 2004.
- Les produits de finition - peintures, vernis et lasures, produits d'impression ou égalisateurs de fonds présenteront une teneur en COV < 1g/l pour les produits intérieurs appliqués sur les sols, mur et plafonds.
- Les produits de finition - peintures, vernis et lasures, produits d'impression ou égalisateurs de fonds devront justifier d'un label NF ENVIRONNEMENT, ANGE BLEU, NATUREPLUS, ECO-LABEL EUROPEEN, pour les produits intérieurs appliqués sur les sols, mur et plafonds.
- Si nécessité d'une sous-couche d'accroche pour un support particulier (plâtre, métal...), le primaire sera en phase aqueuse avec au plus 30g/l de COV.

Dispositions pour les laines minérales :

- Les fibres minérales doivent justifier des tests de cancérogénicité (taille et bio-solubilité des fibres) prévus par la Directive Européenne 97/69/CE (certification EUCEB).
- Les laines minérales sont sans colle acrylique.
- Les justificatifs prouvant ces performances sont demandés.

02

GENERALITES PROPRES AU PRESENT LOT

02.01

Caractéristiques générales

02.01 01

Consistance des travaux

Les travaux de menuiserie en bois comportent :

- les études, les dessins d'exécution et de détail des ouvrages,
- la fourniture des bois, produits dérivés du bois (contreplaqué, panneaux de particules, panneaux de fibre), produits en fibres ciment, plaques de parement en plâtre, produits et articles métalliques ou en matériaux de synthèse, etc., entrant dans la constitution des menuiseries,
- les traitements de préservation et les protections imposés par le cahier des clauses techniques, la réglementation et les normes,
- la fabrication en atelier, éventuellement la fourniture, le transport à pied d'œuvre, le stockage, la pose et la fixation définitive ou le maintien provisoire des menuiseries,
- le tracé de la cloison où est incorporé un ouvrage de menuiserie (huisserie, poteau) ou la vérification de ce tracé, s'il a été exécuté préalablement par le monteur de cloison,
- la fourniture et la pose des huisseries non incorporés dans les murs banchés,
- la fourniture des huisseries et encadrement de baies à incorporer dans les murs banchés,
- la mise à disposition au lot gros-œuvre des mannequins pour huisseries à bancher en nombre suffisant pour respecter le planning,
- l'indication des réservations des trous de scellement,
- l'exécution des scellements à sec à l'aide de cheville plastique, cheville à expansion, douille autoforeuse, etc. L'attention de l'entrepreneur est attirée sur le fait que certaines zones reçoivent un plancher chauffant,
- les mises en jeux, réglages et ajustages des menuiseries,
- l'enlèvement des protections provisoires des ouvrages et, en particulier, celles des garnitures d'étanchéité entre ouvrant et dormant contre la peinture et le vernis, lorsque l'entreprise a terminé son travail sur le chantier. Si, à la commande d'un autre corps d'état, ces protections provisoires sont maintenues, leur enlèvement n'est pas dû par l'entreprise,
- la fourniture et la pose des quincailleries, sauf spécifications contraires des documents particuliers du marché.

Sont également compris dans ces travaux :

- la fourniture et la pose des huisseries posées à l'avancement du gros œuvre et des cloisons maçonnées,
- l'exécution des calfeutrements à sec et le renforcement des calfeutrements humides,
- tous les couvre-joints, baguettes, moulures à la demande du maître d'œuvre,
- la protection provisoire contre les chocs des huisseries, bâtis et autres ouvrages,
- la protection provisoire des garnitures d'étanchéité entre ouvrant et dormant contre la peinture et le vernis,
- la protection des bois dont l'humidité doit être comprise entre 5 % et 9 %,
- les essais physiques ou mécaniques.

02.01 02

Normes - Règlements

L'entrepreneur est réputé connaître les normes et D.T.U. en vigueur et devra exécuter les ouvrages afférents à son lot, conformément à ceux-ci. Les menuiseries devront satisfaire aux règles de qualité du point de vue de l'étanchéité. Toutes les quincailleries seront de première qualité et porteront l'estampille SNQF.

Le Maître d'Œuvre demandera la justification de la conformité des matériaux employés aux normes NF.

Le Menuisier devra fournir au Maître d'Œuvre et au Bureau de Contrôle les P.V. d'essais relatifs à l'efficacité du produit de traitement des bois contre :

- les insectes: NF X 41 528,
 - les champignons: NF X 41 552,
- établis par un laboratoire spécialisé (C.E.U.P.P.).

L'ensemble des ouvrages non traditionnels devra faire l'objet d'un avis technique du C.S.T.B.

Cet avis devra avoir reçu un avis favorable pour l'emploi considéré de l'A.F.A.C.

Toutes les prescriptions des documents techniques unifiés, normes et règlements seront strictement appliquées pour l'exécution des travaux.

L'énumération ci-dessous n'est pas limitative. L'entrepreneur devra se reporter aux textes officiels et à la synthèse de ces documents diffusés par le C.S.T.B. et dans le R.E.E.F.

D.T.U. :

DTU 34.1 Ouvrages de fermeture pour baies libres

Cahier des clauses techniques Norme homologuée NF P 25-201-1 (mai 1993)

Amendement n° 1 (juin 1994)

Cahier des clauses spéciales Norme homologuée NF P 25-201-2 (mai 1993)

DTU 36.1/37.1 Menuiseries en bois

Choix des fenêtres et des portes extérieures en fonction de leur exposition (Décembre 2001)

DTU 39 Travaux de Miroiterie - Vitrerie

Cahier des clauses techniques Norme homologuée NF P 78-201-1 (octobre 2006)

Cahier des clauses spéciales Norme homologuée NF P 78-201-2 (octobre 2006)

REGLES DE CALCULS :

- EUROCODE 0 Base de calcul des structures
- EUROCODE 1 Actions sur les structures
- EUROCODE 2 Calcul des structures en béton
- EUROCODE 3 Calcul des structures en acier
- EUROCODE 4 Calcul des structures en mixte acier-béton
- EUROCODE 5 Conception et calcul des structures en bois
- EUROCODE 6 Calcul des ouvrages en maçonnerie
- EUROCODE 7 Calcul géotechnique
- EUROCODE 8 Calcul des structures pour la résistance aux séismes
- EUROCODE 9 Calcul des structures en aluminium

- Règlements thermiques RT 2012, RE2020

Les menuiseries assurant la sécurité des personnes vis-à-vis des risques de chutes dans le vide doivent présenter une classe de rigidité C, satisfaire les exigences des normes NF P 01-012, P 08-302 et NF DTU 39-P5 et disposer des vérifications expérimentales de résistance aux chocs dynamiques de sécurité.

02.01 03

Vitrerie

Les travaux de miroiterie - vitrerie comprennent :

- la définition des vitrages en fonction des éléments qui lui sont communiqués dans le dossier de consultation,
- le relevé des mesures, s'il y a lieu, pour la préparation des vitrages,
- la fourniture des vitrages, y compris mises à dimensions, façonnages, perçages s'il y a lieu,
- la fourniture des accessoires : garnitures d'étanchéité, cales, agrafes, crochets, pointes, triangles, losanges, chevilles, visualisations, etc.
- les travaux préparatoires :
 - * les échafaudages fixes ou mobiles, les moyens de manutention et de levage et les moyens de sécurité spécifiques à la profession, sauf dérogation du marché,
 - * la dépose des parcloles et, éventuellement, de leurs dispositifs de fixation,
 - * le dépoussiérage par brossage des feuillures des supports, y compris le débouchage des trous de drainage,
- la mise en œuvre :
 - * la manutention et le stockage à l'abri de la pluie et du soleil,
 - * la pose des vitrages,
 - * la repose des parcloles et dispositifs de fixation sans ajustage,
 - * l'exécution des étanchéités,
 - * la pose des dispositifs définitifs de visualisation,
 - * le verrouillage après vitrage des vantaux à l'aide des quincailleries des menuiseries,
- la protection des ouvrages par collage d'un autocollant de visualisation,
- l'enlèvement de tous déchets, chutes et débris de toutes sortes provenant des travaux de miroiterie et de vitrerie et la remise en état de toutes parties de murs, planchers, sols, menuiseries, peintures, etc. dégradés par ces travaux.

02.01 04

Qualité des matériaux

Les divers matériaux employés pour l'exécution des travaux prévus au présent lot devront être de première qualité et faire l'objet d'un agrément ou d'un avis technique en cours de validité.

02.01 05

Supports - Principes de mise en œuvre

Le présent lot se reportera obligatoirement au CCTP des lots concernant les ouvrages mitoyens.

La structure porteuse du bâtiment est conçue en majeure partie en béton ou en murs à ossature bois.

02.01 06 **Isolation acoustique**

L'entrepreneur doit se conformer aux prescriptions de la réglementation et à la notice acoustique réalisée par le BET ACOUSTIQUE et jointe au présent D.C.E..

Il est rappelé à l'entrepreneur :

- que celles-ci priment sur l'ensemble de celles des CCTP en cas de contradiction avec elles,
- que les critères acoustiques et les performances des matériels et matériaux constituent des obligations de résultats et de moyens.

L'entrepreneur devra assurer un autocontrôle des performances acoustiques de ses ouvrages.

02.02 **Quincailleries**

L'ensemble de la quincaillerie, serrurerie et du ferrage sera de première qualité, et garanti comme tel par l'entreprise et comportera l'estampille SNFQ ou NF-SNFQ.

Les serrures étant destinées à un service intensif, leurs éléments constitutifs ainsi que leurs dispositions techniques correspondront aux critères suivants :

- modèles suivis en fabrication,
- conformité aux règles des assurances A.P.S.A.I.R.D.,
- aspect extérieur de solidité dans le temps.

Il pourra être demandé par le maître d'œuvre, sans supplément de prix, la mise en œuvre de béquilles spécifiques permettant le respect de la réglementation « handicapés » concernant la distance minimum de préhension des poignées par rapport aux retours de parois (40 cm).

Le réglage des ferme-portes devra être réalisé en adéquation avec celui des gâches afin de garantir la parfaite fermeture des portes en toute circonstance sans jamais entraîner un effort de tirage supérieur à 2 daN.

02.02 01 **Serrures & Cylindres**

Les portes sont condamnables par un dispositif de serrure à clé : serrures avec bec de cane et pêne à un ou 3 points de condamnation encastrées dans les portes bois.

Compris bouton moleté d'un côté lorsque nécessaire.

Condamnation pour portes WC par loquet vert/rouge et possibilité de décondamnation par l'extérieur.

Portes concernées : suivant Tableau de portes et Carnet de Contrôle d'Accès joints au D.C.E..

02.02 02 **Organigramme des serrures et des clés**

L'organigramme des clefs de l'établissement sera établi en phase chantier par le lot menuiseries intérieures, il couvrira à la fois les serrures des portes intérieures bois et celles des autres corps d'état concernés par l'organigramme (Serrurerie, Menuiseries Extérieures...).

L'organigramme sera en extension de celui actuellement existant sur l'établissement, à savoir les cylindres KEZO 4000 de JPM.

> Cylindre à profil européen avec 14 goupilles actives (dont au minimum 2 étagées) sur 3 lignes en interaction, en inox spécialement conçue contre la reproduction et l'intrusion.

Pour les locaux "CFO" nécessitant une sûreté renforcée (locaux HT, TGBT, ASI et GGO - 9 portes concernées), l'organigramme sera en extension de celui actuellement existant sur l'établissement, à savoir les cylindres KEZO 2000 de JPM.

Principe de mise en combinaison :

- Il y aura un organigramme établi sur tout le bâtiment.
- Il y aura plusieurs types de passes (passes techniques, passes CFO, placards techniques des tableaux divisionnaires, passes utilisateurs...),
- L'intitulé des locaux devra être validé avec le Maître d'Ouvrage.

Il sera fourni :

- 3 clés par serrure,
- clés pour passe partiel ou sous-passe (nombre selon demande du Maître d'Ouvrage),
- clés pour passe général (nombre selon demande du Maître d'Ouvrage),

avec étiquettes stipulant l'affectation de ce dernier ainsi que le lot concerné.

02.02 03

Serrures à béquilles contrôlées

Les portes intérieures équipées de contrôle d'accès électriques seront munies de serrures à béquilles contrôlées à encastrer dans l'ouvrant, composées du coffre de serrure, de la gâche, d'un câble multipaires de 6 mètres avec connecteur rapide et d'une paire de carrés séparés.

Les cylindres sont de différents types :

Pour les portes intérieures avec entrée contrôlée et sortie libre :-> béquille contrôlée 1 côté (Double fouillot)

Référence de qualité : KEL564 (porte pleine) ou KEL460 (porte vitrée) de chez ASSA ABLOY

Pour les portes intérieures avec entrée et sortie contrôlées :-> béquille contrôlée des 2 côtés (fouillot traversant)

Référence de qualité : KEL565 (porte pleine) ou KEL461 (porte vitrée) de chez ASSA ABLOY

Pour les portes intérieures à 2 vantaux :

> serrure électrique sur le vantail principal et crémone pompier mécanique sur le vantail secondaire

Sauf si problème par rapport aux Unités de Passage :

> verrou électrique pour issue de secours contrôlées électriquement

Référence de qualité : VE1000 de chez ASSA ABLOY

Pour les portes intérieures avec un cylindre en contrôle d'accès et sortie libre :-> serrure mécanique sur l'extension de l'organigramme existant en KESO 4000 JPM à reverrouillage automatique

Référence de qualité : KEL165 de chez ASSA ABLOY

Nota : Le lot Électricité doit l'alimentation des béquilles électroniques et tout le système de gestion de contrôle d'accès (lecteurs de badges, coffrets de commande...). Les badges seront fournis et paramétrés par le CHU. La prestation comprend le raccordement des béquilles électroniques, la coordination étroite avec le titulaire du lot Électricité et le Maître d'Ouvrage pour livrer un système complet et fonctionnel de contrôle d'accès.

Descriptif des béquilles électroniques :

- La sortie s'effectuera par la béquille intérieure toujours active.

- Entrée par béquille active ou inactive selon l'état électrique (paramétrable émission-rupture)

Conformes à la norme EN14846 et certifiées NFS 61937 pour les sorties contrôlées, elles disposeront des performances suivantes :

- Résistance à l'effraction d'une valeur supérieure à 1 tonne par pêne

- Alimentation bi-tension 12V-24V

- La serrure devra impérativement être toutes mains (droite/gauche et poussant/tirant) pour que la maintenance ultérieure puisse être effectuée par un seul et unique modèle.

- Verrouillage automatique en 2 points sécurisé par le contre pêne de sécurité et le pêne demi-tour afin d'empêcher les sorties de pêne accidentelles.

- Axe et entraxe, respectivement à 50mm/70mm (menuiseries bois) et 35mm/92mm (menuiseries alu, PVC, métal), selon le standard Français (autres refusés).

Les serrures seront raccordées avec le système de Contrôle d'accès (Ordre à temporiser), et seront aptes à recevoir les commandes ou donner les informations suivantes ou donner les informations suivantes :

- Activation de la béquille intérieure.

- Position du pêne (entré/sorti)

- Position de porte (contre pêne rentré + pêne sorti).

- Activation du cylindre.

- Boucle anti-sabotage.

- Etat du DAS (verrouillé/déverrouillé) : pour les portes avec sorties contrôlées

- Activation des béquilles : pour les portes avec sorties contrôlées

Sur les portes à deux battants, il sera prévu un contact d'alarme sur le battant semi fixe pour signaler son ouverture. Ce contact sera raccordé sur l'électronique du lecteur accès ou de la centrale intrusion.

La liaison entre huisserie et battant sera faite par flexible invisible.

Les dispositifs seront alimentés directement par les alimentations des lecteurs de contrôle d'accès.

Pour les les portes avec sorties contrôlées, les dispositifs seront asservis au Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie et alimentés directement par les A.E.S (Alimentations Électriques de Sécurité) 48 volts.

La mise en œuvre des serrures sera adaptée en fonction du support de la porte (bois, métal ou verre).

Il appartient au présent lot de s'assurer que les blocs-portes assurant un degré coupe-feu ou pare-flamme soit conservé avec la mise en place des équipements, conformément au procès-verbal du fabricant de serrure.

02.02 04 **Bandeaux ventouses pour contrôle d'accès**

Des portes sont condamnables par dispositif de contrôle d'accès à la charge du lot Électricité.

La fourniture, la pose et le raccordement des ventouses conformes à la norme NF S 61-937 sont à la charge du présent lot.
Position suivant plan de repérage du lot Électricité.

Alimentation des ventouses à la charge du lot Électricité, fourniture, pose et raccordement au présent lot.

Pour les portes à 2 vantaux, il sera prévu la mise en œuvre d'un "bandeau ventouses" constitué de 2 ventouses électromagnétiques de 400 kg intégrées dans les profilés menuisés sur la porte principale : chacune et associé à une batterie de sécurité pour un fonctionnement de 2 heures.

Ouverture par crémone pompier sur le vantail semi-fixe.

Référence de qualité : Ventouses et bandeaux ventouses de marque SEWOSI suivant stipulations du CHU.

02.02 05 **Ventouses électromagnétiques pour portes DAS**

Des portes sont condamnables par D.A.S..

La fourniture, la pose et le raccordement des ventouses conformes à la norme NF S 61-937 sont à la charge du présent lot.
Position suivant plan de repérage du lot Électricité.

Alimentation des ventouses à la charge du lot Électricité, fourniture, pose et raccordement au présent lot.

« Bandeau Ventouses » en partie haute comportant 2 ventouses électromagnétiques de 400 kg par vantail intégrées dans les profilés menuisés, chacune et associé à une batterie de sécurité pour un fonctionnement de 2 heures.

Référence de qualité : Ventouses et bandeaux ventouses de marque SEWOSI suivant stipulations du CHU.

02.02 06 **Béquilles**

Béquilles doubles sur rosaces, avec rosaces à entrée de clé en aluminium comprenant :

- Garniture monobloc, avec ressorts de rappel,
- Liaison : carré profilé à lamelle, en acier trempé,
- Sous-embase : rosaces de poignée en acier, rosaces à entrée de clé en polyamide, piliers de fixation
- Fixation : non visible, traversante; vis filetées M5 rosaces de poignée; vis universelles rosaces à entrée de clé, alternée

Modèle retour de poignée adapté pour personnes PMR suivant réglementation accessibilité

Référence de qualité

Béquilles type ROTTERDAM de chez HOPPE ou techniquement équivalent.

02.02 07 **Poignées de porte déportées**

Lorsque la règle des 40 cm entre un mur et une poignée de porte ne pourra pas être respectée : mise en œuvre de poignée déportée (la béquille est décalée par rapport à l'axe de la serrure).

Référence de qualité : Garniture Accessibilité type RM de chez ASSA ABLOY ou techniquement équivalent.

02.02 08 **Barre de tirage**

Pour les blocs-portes des sanitaires collectifs, un dispositif permettant de refermer la porte derrière soit, de type "barre de tirage" sera prévu.

Portes concernées : suivant Tableau de portes joint au D.C.E.

02.02 09 **Ferme portes**

Ferme portes à glissière, série anti-vandalisme, force variable, coupe-feu selon localisation, de marque VACHETTE modèle BGV 12734 ou techniquement équivalent, coloris au choix de l'architecte dans la gamme complète du fabricant.
Effort d'ouverture de porte réglé à = 2Kg.

Portes concernées : suivant Tableau de portes joint au D.C.E.

02.02 10 **Sélecteur de vantail**

Sélecteur de vantail adapté au modèle de ferme-porte mise en œuvre.

Modèle à soumettre à l'agrément du Contrôleur Technique et du Maître d'œuvre.

Matériel assurant le respect de l'ordre prioritaire de refermeture des portes pare-flamme et coupe-feu à deux vantaux autre que

Construction du SAMU/SMUR CHU de Grenoble	CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES Lot N°12 MENUISERIES INTERIEURES BOIS/MOBILIER/SIGNALETIQUE/PAILLASSES	24/04/2026
--	--	------------

les portes à va-et-vient.

02.02 11	Compas limiteur d'ouverture Compas limiteurs d'ouverture à angle variable sur menuiseries ouvrant à la française. Le compas sera débrayable pour le nettoyage.
02.02 12	Crémones de pompier Crémones pompier en applique, basculante, de marque VACHETTE ou techniquement équivalent.
02.02 13	Butoir de portes Un butoir pour chaque vantail sur toutes les portes, au sol ou au mur au choix de l'architecte, de marque BEZAULT références 3737C ou 4080 ou techniquement équivalent. Nota : Dès que cela sera possible, une fixation murale sera à privilégier.
02.02 14	Arrêt de porte Arrêt de porte en position ouverte en fonte laqué, fixé sur le vantail par vis cuvette et manœuvrable avec le pied.
02.02 15	Paumelles Trois ou quatre paumelles inox standard de 140mm par vantail suivant le poids du vantail.
02.02 16	Portes dégondables Les blocs-portes des sanitaires s'ouvrant sur l'intérieur devront être déverrouillable et dégondables depuis l'extérieur.
02.02 17	Plaques de protection Protection mécanique des bas de porte par panneaux de protection en acier inoxydable de 10/10ème d'épaisseur, protection en U, hauteur 110 cm environ. Mise en œuvre par collage à l'aide d'un adhésif recommandé par le fabricant des panneaux de protection. Portes concernées : suivant Tableau de portes joint au D.C.E.
02.02 18	Oculus Oculus posé en usine, de forme rectangulaire de 400 mm * 800 mmht environ ou autres dimensions suivant CCTP et détails de l'Architecte, comportement au feu selon la réglementation, classement acoustique compatible avec celui du bloc-porte, avec vitrage feuilleté de sécurité fixé sous parcloses. Châssis d'insertion du vitrage dans le vantail et parcloses en bois dur, finition : vernis par le titulaire du présent lot. Degré feu : idem porte Portes concernées : suivant Tableau de portes joint au D.C.E.

02.03	Vitrages & Vitrophanie
-------	-----------------------------------

02.03 01	Vitrages Vitrage sous certification CEKAL. Simple ou double vitrage clair transparent, de sécurité feuilleté sur les 2 faces. Épaisseur en fonction de la surface de l'élément, des exigences feu et acoustiques demandées.
02.03 02	Vitrophanie Pour toutes les parois vitrées situées à proximité des cheminements intérieurs ou extérieurs, fourniture et pose de repères visuels contrastés sur les vitrages permettant de marquer leur présence sur les menuiseries intérieures vitrées. « Figurines » à réaliser suivant préconisations du Maître d'œuvre (au minimum 2 bandes contrastées de 10 cmht environ placées à 1.10 et 1.60 mht) et réglementations.

02.04 **Exécution des travaux**

02.04 01 **Finitions des portes**

Finitions :

- Stratifiée sur les 2 faces et chants,

Teinte : au choix de l'Architecte (gamme hors standard et avec plusieurs coloris).

02.04 02 **Échafaudages**

L'entrepreneur du présent lot devra prévoir tous les échafaudages et moyens de levage nécessaires à l'exécution de ses travaux ainsi que leur repliement en fin d'exécution.

02.04 03 **Détalonnage**

Si nécessaire, l'entrepreneur du présent lot devra le détailonnage de 2 cm des portes mises en œuvre dans le cadre du présent marché de travaux suivant demandes du BET Fluides, après validation par le bureau de contrôle et l'acousticien.

Par défaut, les portes ayant un affaiblissement acoustique défini ne doivent pas être détaillées. Pour des raisons de transfert d'air, certaines d'entre elles pourront être détaillées après demande de visa à l'acousticien.

02.04 04 **Joints périphériques et seuils des portes acoustiques**

Les portes acoustiques étant équipées de joints périphériques, il est évidemment exclu de les détailler.

Tous les blocs portes acoustiques seront équipés de joints sur les quatre côtés y compris au sol. Les plinthes automatiques sont exclues. La jonction au sol est différenciée suivant la performance acoustique de la porte (cf schémas ci-dessous) :

- Pour les portes d'indice d'affaiblissement acoustique $R_A \leq 30$ dB, un joint balai double lèvre seul est possible,

- Pour les portes d'indice d'affaiblissement acoustique R_A inférieur à 40 dB, un joint balai double lèvre est possible, sur seuil bombé,

- Pour les portes d'indice d'affaiblissement acoustique R_A supérieur ou égal à 40 dB, un seuil suisse et un joint balai double lèvre sont exigés.

Et de manière générale, se reporter au CCTP du BET Acoustique.

03 **DESCRIPTION DES TRAVAUX**

03.01 **Ensembles menuisés vitrés**

03.01 01 **Ensemble menuisé vitré coulissant de la salle de crise type N2-039-3**

Conception et réalisation suivant plans et détails architecte.

Composition : Ensemble menuisé en bois comprenant :

- 1 porte coulissante vitrée à galandage
- des parties fixes latérales vitrées.

Caractéristiques techniques :

- Dimensions totales : 4 040 mm * 2 200 mmht dont largeur de passage de la porte : 1 200 mm
- Vitrage feuilleté de sécurité
- Résistance au feu : Ø
- Affaiblissement acoustique : sans objet
- Thermique : sans objet
- ferrage par Poignée double sur mesure et en saillie pour préhension aisée, sur chaque vantail
- fermeture à clé sur organigramme

- Pour la porte coulissante :

- * un rail en aluminium avec chariots, butées-amortisseur et guide au sol,
- * l'habillage des chants des cloisons par profilés en U en aluminium thermolaqué sur 3 côtés,
- * un bandeau cache-rail en médium y compris retours latéraux
- * La porte devra coulisser sans effort (ouverture/fermeture aisée pour une personne à mobilité réduite ou handicap moteur).

Autres prescriptions suivant généralités.

Nota : L'imposte sera réalisée par le lot Cloisons.

Mode de métré : à l'ensemble

Localisation :

- R+2, bloc-porte type N2-039-3 : en séparation de la "Salle de régulation" et la "salle de crise", suivant plans de l'Architecte.

03.01 02 **Ensemble menuisé vitré avec RA,tr >= 30 dB type Local N2-041-1**

Fourniture et pose d'un ensemble menuisé constitué d'un bloc-porte à deux vantaux tiercés vitrés comprenant :

- huisserie en bois dur en hêtre, qualité "à lasurer", chevillée dans feuillure réservée par le maçon ou formant recouvrement de la cloison,
- vantaux vitrés avec cadre en bois dur en hêtre et feuilluré formant recouvrement de la cloison,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques

- ferrage par :

Vantail principal :

- * serrure avec bec de cane,
- * bouton moleté côté intérieur,
- * plaques et béquilles doubles,
- * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
- * butée de porte

Vantail semi-fixe :

- * Ferme-porte avec bandeau sélecteur de fermeture
- * crémone pompier à 3 points (haut, central et bas)
- * butée de porte

Caractéristiques

- Résistance au feu: sans objet,
- Indice d'affaiblissement : RA,tr >= 30 dB (PV à fournir),
- Dimensions totales : suivant carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition ensemble menuisé : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : ensemble

Localisation

- R+2, bloc-porte type N2-041-1 : sas de la salle de régulation, suivant plans et carnet de Menuiseries Intérieures de l'Architecte.

03.02 **Blocs-portes**

03.02.01 **Blocs-portes DAS**

03.02.01 01 **Blocs-portes DAS - CF 2 h - simple action - type NR 020b-1, NR 046-1, NR 047b-2**

Fourniture et pose d'un bloc-porte DAS de recouvrement simple action, avec contact de position, équipé de ventouses électromagnétiques comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", ou formant recouvrement de la cloison,
 - 2 vantaux tiercés ouvrants à la française à âme pleine, finition stratifiée,
 - joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques,
 - étiquettes indiquant « Portes coupe-feu / Ne mettez pas d'obstacles à la fermeture », suivant réglementation incendie,
 - oculus intégré dans chaque vantail, oculus rectangulaire, dimensions 25 cm * 135 cmht environ.
- ferrage par :
- * 4 paumelles en acier inoxydable par vantail,
 - * ferme-porte avec bandeau ventouses, conforme au degré coupe-feu exigé,
 - * plaques de poussée en acier inoxydable pour chaque vantail et de chaque côté,
 - * butée de porte murale pour chaque vantail et de chaque côté.

Caractéristiques

- résistance au feu : CF 2h (PV à fournir)
- indice d'affaiblissement acoustique : sans objet,
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures
- blocs-porte conformes à la NF S 61-937 avec PV D.A.S,
- Finition porte : stratifiée, RAL au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.
- Alimentation et raccordements des ventouses à la charge du lot Électricité.

Mode de métré : unité

Localisation :

- RDC : blocs-portes de recouvrement de la zone "parc de stationnement", suivant plans de l'Architecte.

03.02.01 02 **Blocs-portes DAS - CF 1/2 h - double action**

Fourniture et pose d'un bloc-porte DAS de recouvrement double action, avec contact de position, équipé de ventouses électromagnétiques comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", ou formant recouvrement de la cloison,
 - 2 vantaux tiercés ouvrants à la française à âme pleine, finition stratifiée,
 - joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques,
 - étiquettes indiquant « Portes coupe-feu / Ne mettez pas d'obstacles à la fermeture », suivant réglementation incendie,
 - oculus intégré dans chaque vantail, oculus rectangulaire, dimensions 25 cm * 135 cmht environ.
- ferrage par :
- * 4 paumelles en acier inoxydable par vantail,
 - * ferme-porte avec bandeau ventouses, conforme au degré coupe-feu exigé,
 - * plaques de poussée en acier inoxydable pour chaque vantail et de chaque côté,
 - * butée de porte murale pour chaque vantail et de chaque côté.

Caractéristiques

- résistance au feu : CF 1/2h (PV à fournir)
- indice d'affaiblissement acoustique : sans objet,
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures
- blocs-portes conformes à la NF S 61-937 avec PV D.A.S,
- Finition porte : stratifiée, RAL au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.
- Alimentation et raccordements des ventouses à la charge du lot Électricité.

Mode de métré : unité

Localisation

Suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :

- R+1 : Blocs-portes entre de recoupement des circulations N1-055-1,
- R+2 : Blocs-portes entre de recoupement des circulations : N2-023-2.

03.02.02 **Blocs-portes Coupe-feu & Acoustiques**

03.02.02 01 **Blocs-portes CF 1 h & RA >= 30 dB - 2 vantaux type N2 022-1**

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 2 vantaux tiercés comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 2 vantaux tiercés à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :

Vantail principal :

- * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
- * bouton moleté côté intérieur,
- * ensemble plaques et béquilles doubles,
- * ferme-porte conforme au degré coupe-feu exigé,
- * butée de porte

Vantail semi-fixe :

- * Ferme-porte avec bandeau sélecteur de fermeture
- * crémone pompier à 3 points (haut, central et bas)
- * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : CF 1h (PV à fournir),
- indice d'affaiblissement : RA >= 30 dB (PV à fournir),
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Nota : Compris toute la signalétique liée à la mise en œuvre d'une porte destinée à un Espace d'Attente Sécurisé (E.A.S.).

Mode de métré : unité

Localisation

R+2 : Bloc-porte de la salle de pause, qui est le local EAS de l'étage, suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte.

03.02.02 02 **Blocs-portes CF 1 h & RA >= 30 dB - 1 vantail type NR 021-1& NR-018-1**

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 1 vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :

- * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
- * bouton moleté côté intérieur,
- * ensemble plaques et béquilles doubles,
- * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
- * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : CF 1h (PV à fournir),
- indice d'affaiblissement : RA >= 30 dB (PV à fournir),
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

- RDC : Bloc-porte du Local Onduleur donnant sur la circulation NR 020b,
- NR-018-1 : Bureau responsable garage et logisticien, suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte.

03.02.02 03

Blocs-portes CF 1/2 h & RA >= 45 dB - 1 vantail type N2-042-1

Fourniture et pose d'un bloc-porte à un vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.
- ferrage par :
 - * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
 - * bouton moleté côté intérieur,
 - * ensemble plaques et béquilles doubles,
 - * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
 - * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : CF 1/2h (PV à fournir),
- indice d'affaiblissement : RA >= 45 dB (PV à fournir),
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

R+2 : Bloc-porte du Local Informatique donnant sur la salle de régulation, suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte.

03.02.02 04

Blocs-portes CF 1/2 h & RA >= 45 dB - 2 vantaux type NR 049-1

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 2 vantaux tiercés comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 2 vantaux tiercés à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.
- ferrage par :

Vantail principal :

 - * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
 - * bouton moleté côté intérieur,
 - * ensemble plaques et béquilles doubles,
 - * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
 - * butée de porte

Vantail semi-fixe :

- * Ferme-porte avec bandeau sélecteur de fermeture
- * crémone pompier à 3 points (haut, central et bas)
- * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : CF 1/2h (PV à fournir),
- indice d'affaiblissement : RA >= 45 dB (PV à fournir),
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

RDC : Bloc-porte du TGBT, suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte.

03.02.02 05 **Blocs-portes CF 1/2 h & RA >= 39 dB - 1 vantail type NR 013-1 et N2 037-1**

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 1 vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :

- * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
- * bouton moleté côté intérieur,
- * ensemble plaques et béquilles doubles,
- * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
- * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : CF 1/2h (PV à fournir),
- indice d'affaiblissement : RA >= 39 dB (PV à fournir),
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

- RDC : Bloc-porte du Local Onduleur,
- R+2 : Bloc-porte du Local Onduleur 2, suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte.

03.02.03 **Blocs-portes Coupe-feu**

03.02.03 01 **Blocs-portes CF 2 h - 1 vantail, Largeur 0.90 m type NR 048-2**

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 1 vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :

- * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
- * bouton moleté côté intérieur,
- * ensemble plaques et béquilles doubles,
- * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
- * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : CF 2h (PV à fournir),
- indice d'affaiblissement : sans objet,
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Nota : Le bloc-porte fait partie du compartiment CF2h du garage.

Mode de métré : unité

Localisation

Blocs-portes suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :
- RDC : NR-048-2 : Local Déchets.

03.02.03 02 **Blocs-portes CF 1 h - 1 vantail, Largeur 0.90 m**

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 1 vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.
- ferrage par :
 - * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
 - * bouton moleté côté intérieur,
 - * ensemble plaques et béquilles doubles,
 - * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
 - * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : CF 1h (PV à fournir),
- indice d'affaiblissement : sans objet,
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

Blocs-portes suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :

- NR-025-1 : Local décontamination
- NR-026-3 : Équipement électrique
- NR-034-2 : Place de stationnement.

03.02.03 03 **Blocs-portes CF 1 h - 2 vantaux, Largeur totale 1.40 m**

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 2 vantaux tiercés comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 2 vantaux tiercés à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.
- ferrage par :

Vantail principal :

 - * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
 - * bouton moleté côté intérieur,
 - * ensemble plaques et béquilles doubles,
 - * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
 - * butée de porte

Vantail semi-fixe :

- * Ferme-porte avec bandeau sélecteur de fermeture
- * crémone pompier à 3 points (haut, central et bas)
- * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : CF 1h (PV à fournir),
- indice d'affaiblissement : sans objet,
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

Suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :

- NR 022-1 : Stockage MONTAGNE
- NR-024-1 : Stockage gros matériel et matériel stations
- NR-026-1 : Pièce centrale - paillasse
- NR-026-2 : Pièce centrale - paillasse

NR-030-1 : Local Mécanique
NR-032-1 : Stockage MONTAGNE
NR-036-2 : Circulation SSE
NR-040-1 : Stock. EPI / Stock lot polyvalent d'avance
NR-044-1 : Stock. EPI

03.02.03 04 **Blocs-portes CF 1/2 h - 1 vantail, Largeur 0.83 m - type N1 018-1**

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 1 vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :
 - * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
 - * bouton moleté côté intérieur,
 - * ensemble plaques et béquilles doubles,
 - * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
 - * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : CF 1/2h (PV à fournir),
- indice d'affaiblissement : sans objet,
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

- R+1 : Bloc-porte du Local Archives donnant sur la papeterie, suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte.

03.02.03 05 **Blocs-portes CF 1/2 h - 1 vantail, Largeur 0.90 m**

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 1 vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :
 - * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
 - * bouton moleté côté intérieur,
 - * ensemble plaques et béquilles doubles,
 - * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
 - * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : CF 1/2h (PV à fournir),
- indice d'affaiblissement : sans objet,
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

Blocs-portes suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :

NR-048-1 : Local Déchets
NR-049-2 : Local TGBT
NR-054-1 : stockage fluides médicaux
N1-003-1 : ESC 01, Bloc-porte de l'escalier encloué
N1-005-1 : Stockage
N1-017-1 : Archives
N1-043-1 : Archives

N1-051-1 : Archives
N2-ESC01-1 : Bloc-porte de l'escalier encloué.

03.02.03 06 **Blocs-portes CF 1/2 h - 1 vantail, Largeur 1.23 m type NR 055-1, NR 059-1 et N1 059-1**

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 1 vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :
 - * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
 - * bouton moleté côté intérieur,
 - * ensemble plaques et béquilles doubles,
 - * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
 - * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : CF 1/2h (PV à fournir),
- indice d'affaiblissement : sans objet,
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

Blocs-portes suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :

- NR-055-1 : Stockage de transit,
- NR-059-1 : Local Déchets DAOM et tri + linge sale
- N1-059-1: Stockage, entretien et préparation.

03.02.03 07 **Blocs-portes CF 1/2 h - 2 vantaux, Largeur totale 1.40 m**

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 2 vantaux tiercés comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 2 vantaux tiercés à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :

Vantail principal :

 - * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
 - * bouton moleté côté intérieur,
 - * ensemble plaques et béquilles doubles,
 - * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
 - * butée de porte

Vantail semi-fixe :

- * Ferme-porte avec bandeau sélecteur de fermeture
- * crémone pompier à 3 points (haut, central et bas)
- * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : CF 1/2h (PV à fournir),
- indice d'affaiblissement : sans objet,
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

Suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :

NR-001-3 : Escalier 1
NR-036-2 : Circulation SSE
N2 003-1 : Bloc-porte de l'escalier encloué.

03.02.04 **Blocs-portes acoustiques**

03.02.04 01 **Blocs-portes RA >= 39 dB - 1 vantail**

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 1 vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :
 - * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
 - * bouton moleté côté intérieur,
 - * ensemble plaques et béquilles doubles,
 - * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
 - * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : sans objet,
- indice d'affaiblissement : RA >= 39 dB (PV à fournir),
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

Suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :

- RDC : Blocs-portes des chambres de garde : NR-065-1, NR-067-1, NR-070-1

R+1 :

N1-006-1 : Bureau,

N1-007-1 : Bureau,

N1-010-1 : Boxes de consult.

N1-011-2 : Salle de réunion

N1-012-1 : SAS médecins libéraux bureau

N1-013-1 : SAS médecins libéraux secrétariat

N1-015-1 : Secrétariat REF

N1-027-1 : Local informatique

N1-052-2 : Salle TP 3 simulation procédurale

N1-061-2 : Salle d'enseignements magistraux

R+2 :

N2-006-1 : Chambre de garde régulateurs

N2-007-1 : Chambre de garde régulateurs

N2-009-1 : Régulateur médecine libérale PDS

N2-011-1 : Régulateur médecine libérale PDS

N2-012-1 : Médecins

N2-014-1 : Médecins

N2-015-1 : Médecins

N2-016-1 : Internes

N2-017-1 : Externes

N2-036-1 : Cadre

N2-038-1 : Local informatique

N2-039-2 : Salle de crise

N2-042-1 : Local informatique

03.02.04 02 **Blocs-portes RA >= 39 dB - 2 vantaux, type N1 011-1**

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 2 vantaux tiercés comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 2 vantaux tiercés à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :
Vantail principal :
 - * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
 - * bouton moleté côté intérieur,
 - * ensemble plaques et béquilles doubles,
 - * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
 - * butée de porte

- Vantail semi-fixe :
 - * Ferme-porte avec bandeau sélecteur de fermeture
 - * crémone pompier à 3 points (haut, central et bas)
 - * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : sans objet,
- indice d'affaiblissement : RA $\geq$ 39 dB (PV à fournir),
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

Suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :
- R+1 : bloc-porte de la salle de réunion.

03.02.04 03 Blocs-portes RA $\geq$ 33 dB - 1 vantail, largeur 0.90 m type N1 053-1, N1 062-1, N1 062b-1, N1 063-1

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 1 vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :
 - * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
 - * bouton moleté côté intérieur,
 - * ensemble plaques et béquilles doubles,
 - * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
 - * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : sans objet,
- indice d'affaiblissement : RA $\geq$ 33 dB (PV à fournir),
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

Suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :

N1-053-1 : Régie pilotage audio-visuelle
N1-062-1 : Salle de simulation
N1-62b-1 : Salle de simulation
N1-063-1 : Salle de formation.

03.02.04 04 Blocs-portes RA $\geq$ 33 dB - 1 vantail, largeur 1.23 m

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 1 vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :
- * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
- * bouton moleté côté intérieur,
- * ensemble plaques et béquilles doubles,
- * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
- * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : sans objet,
- indice d'affaiblissement : RA $\geq$ 33 dB (PV à fournir),
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

Suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :

- N1-052-1 : Salle TP 3 simulation procédurale
- N1-054-1 : Salle immersive - simulation pleine échelle
- N1-057-1 : Salle TP 1 simulation procédurale
- N1-060-1 : Salle TP 2 simulation procédurale

03.02.04 05 Blocs-portes RA $\geq$ 33 dB - 2 vantaux, Largeur totale 1.40 m

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 2 vantaux tiercés comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 2 vantaux tiercés à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :
- Vantail principal :
- * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
- * bouton moleté côté intérieur,
- * ensemble plaques et béquilles doubles,
- * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
- * butée de porte

Vantail semi-fixe :

- * Ferme-porte avec bandeau sélecteur de fermeture
- * crémone pompier à 3 points (haut, central et bas)
- * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : sans objet,
- indice d'affaiblissement : RA $\geq$ 33 dB (PV à fournir),
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

Suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :

- N1-056-1 : Salle de cours plénière
- N1-061-1 : Salle d'enseignements magistraux

03.02.04 06 Blocs-portes RA $\geq$ 30 dB - 1 vantail, Largeur = 0.90 m

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 1 vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :
- * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
- * bouton moleté côté intérieur,
- * ensemble plaques et béquilles doubles,
- * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
- * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : sans objet,
- indice d'affaiblissement : RA $\geq$ 30 dB (PV à fournir),
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

- NR-063-1 : Salle de repos infirmiers
- NR-066-1 : Buanderie
- NR-068-1 : Sanitaires
- NR-071-1 : Bureau cadre supérieur ambulancier
- NR-072-1 : Médecins responsables UF (unité fonctionnelle)
- N1-009-1 : Secrétariat CUMP
- N1-019-1 : Secrétariat SAMU
- N1-021-1 : Bureau universitaires
- N1-025-1 : Chef de service
- N1-026-1 : Responsable CRRA
- N1-028-1 : Responsable SSE
- N1-029-1 : Responsable secours montagne
- N1-041-1 : Bureau encadrement Cesu
- N1-042-1 : Accueil secrétariat + archives
- N1-044-1 : Accueil - Secrétariat - Archives
- N1-045-1 : Bureau directeur CFARM
- N1-049-1 : Bureau double Formateurs CFARM
- N1-050-1 : Salle de pause personnel
- N2-024-1 : Cadre
- N2-025-1 : Bureau non médical
- N2-026-1 : Bureau non médical
- N2-027-1 : Responsable Unités cadre
- N2-029-1 : Responsable Unités référent
- N2-032-1 : SAS d'accès à la salle de crise
- N2-039-1 : SAS d'accès à la salle de crise, suivant plans de l'Architecte et Notice du BET Acoustique.

03.02.04 07 Blocs-portes RA $\geq$ 30 dB - 1 vantail, largeur 1.23 m type N1 058-1

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 1 vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :
- * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
- * bouton moleté côté intérieur,
- * ensemble plaques et béquilles doubles,
- * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
- * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : sans objet,
- indice d'affaiblissement : RA $\geq$ 30 dB (PV à fournir),
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

Suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :

R+1 : bloc porte de l'open space.

03.02.04 08 **Blocs-portes RA >= 30 dB - 2 vantaux, Largeur totale 1.40 m**

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 2 vantaux tiercés comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 2 vantaux tiercés à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques

- ferrage par :

Vantail principal :

- * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
- * bouton moleté côté intérieur,
- * ensemble plaques et béquilles doubles,
- * ferme-porte hydraulique à glissière conforme au degré coupe-feu exigé,
- * butée de porte

Vantail semi-fixe :

- * Ferme-porte avec bandeau sélecteur de fermeture
- * crémone pompier à 3 points (haut, central et bas)
- * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : sans objet,
- indice d'affaiblissement : RA >= 30 dB (PV à fournir),
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.
- **oculus sur chacun des 2 vantaux**

Mode de métré : unité

Localisation

Suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :

N2-033-1 : Circulation

N2-034-1 : SAS

03.02.05 **Blocs-portes sans caractéristiques**

03.02.05 01 **Blocs-portes sans caractéristiques - 1 vantail - Largeur : 0.83 m**

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 1 vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :

- * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
- * bouton moleté côté intérieur,
- * ensemble plaques et béquilles doubles,
- * ferme-porte,
- * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : sans objet,
- indice d'affaiblissement : sans objet,
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

Suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :

N1-022-1 : Sanitaires

N1-024-1 : Sanitaires

N1-034-1 : Vestiaires et sanitaires personnel

N1-034-3 : Vestiaires et sanitaires personnel

N1-035-3 : Vestiaires et sanitaires personnel.

03.02.05 02 **Blocs-portes sans caractéristiques avec plaque de protection - 1 vantail - Largeur : 0.83 m**

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 1 vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
 - 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
 - joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.
 - Protection mécanique des bas de porte par panneaux de protection en acier inoxydable de 10/10ème d'épaisseur, agrément alimentaire 304L, protection en U, hauteur 110 cm environ.
- Mise en œuvre par collage à l'aide d'un adhésif recommandé par le fabricant des panneaux de protection.

- ferrage par :
 - * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
 - * bouton moleté côté intérieur,
 - * ensemble plaques et béquilles doubles,
 - * ferme-porte,
 - * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : sans objet,
- indice d'affaiblissement : sans objet,
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

Suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :

N1-034-2 : Vestiaires et sanitaires personnel

N1-035-2 : Vestiaires et sanitaires personnel

03.02.05 03 **Blocs-portes sans caractéristiques - 1 vantail - Largeur : 0.90 m**

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 1 vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.

- ferrage par :
 - * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
 - * bouton moleté côté intérieur,
 - * ensemble plaques et béquilles doubles,
 - * ferme-porte,
 - * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : sans objet,
- indice d'affaiblissement : sans objet,
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

Suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :

NR-069-1 : espace de repos,
N1-008-1 : Local ménage
N1-016-1 : Sanitaires visiteurs
N1-020-1 : Circulation
N1-035-1 : Vestiaires et sanitaires personnel
N1-037-1 : Hall
N1-039-1 : Sanitaires élèves PMR
N1-040-1 : Sanitaires élèves PMR
N1-048-1 : Circulation
N1-061-3 : Salle d'enseignements magistraux.
N2-004-1 : Local Ménage
N2-008-1 : Circulation
N2-013-1 : Sanitaires et douches
N2-018-1 : Circulation
N2-019-1 : Sanitaires
N2-020-1 : Sanitaires
N2-021-1 : Circulation
N2-028-1 : Circulation
N2-030-1 : Sanitaires
N2-035-1 : Zone casiers
N2-010-1 : bloc-porte de la tisanerie

03.02.05 04

Blocs-portes sans caractéristiques - 1 vantail - Largeur : 1.23 m

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 1 vantail comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 1 vantail à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques.
- ferrage par :
 - * serrure avec bec de cane à condamnation, 1/2 cylindre sur organigramme,
 - * bouton moleté côté intérieur,
 - * ensemble plaques et béquilles doubles,
 - * ferme-porte,
 - * butée de porte

Caractéristiques

- résistance au feu : sans objet,
- indice d'affaiblissement : sans objet,
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

Suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte :

- NR-064-1: Local linge propre.

03.02.05 05

Blocs-portes - 2 vantaux - avec oculus

Fourniture et pose d'un bloc-porte à 2 vantaux tiercés comprenant :

- huisserie en bois dur, qualité "à peindre", chevillée dans feuillure réservée par le maçon, ou formant recouvrement de la cloison,
- 2 vantaux tiercés à âme pleine, finition stratifiée,
- joints coupe-feu vantail / huisserie, calfeutrement CF entre huisserie et maçonnerie ou cloisons, y compris finitions périphériques
- ferrage par :
 - * 4 paumelles en acier inoxydable par vantail,

- * ferme-porte avec bandeau ventouses, conforme au degré coupe-feu exigé,
- * plaques de poussée en acier inoxydable pour chaque vantail et de chaque côté,
- * butée de porte murale pour chaque vantail et de chaque côté.
- * oculus sur chacun des 2 vantaux

Caractéristiques

- résistance au feu : sans objet,
- indice d'affaiblissement : sans objet,
- dimensions totales : suivant Carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL : au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie : prêt à peindre, à la charge du lot Peinture.

Mode de métré : unité

Localisation

Suivant plans et Nomenclature des Menuiseries Intérieures de l'Architecte, blocs-portes de recoupement des circulations :

NR-047-1 : Circulation

NR-073-1 : Circulation

N1-004-1 : Circulation

N1-014-1 : Circulation

N1-014-2 : Circulation

N1-023-1 : Circulation

N1-023-2 : Circulation

N1-044-1 : Circulation

N1-047-2 : Hall

N2-005-1 : Circulation

N2-023-1 : Circulation

03.02.06 **Plus-value pour contrôle d'accès**

03.02.06 01 **Plus-value pour contrôle d'accès**

Mise en œuvre de serrure à béquille contrôlée.
Fourniture et pose à la charge du présent lot.
Raccordement sur attentes laissées par le lot Électricité

Localisation :

Blocs-portes munis d'une béquille contrôlée, suivant Carnet de Contrôle d'Accès de l'Architecte.

03.03 **Châssis vitrés**

Châssis bois et vitrages feuilletés.

03.03 01 **Châssis vitrés avec RA >= 40 dB avec vitrage sans tain type N1-053-M1**

Fourniture et pose de châssis vitrés en bois dur en hêtre, cadre feuilluré formant recouvrement de la cloison, comprenant :

- double vitrage feuilleté de sécurité assemblé bord à bord,
- traitement de protection du bois,
- performances acoustiques des châssis vitrés : RA >= 40 dB (procès-verbaux acoustiques à fournir),
- résistance au feu suivant réglementation : sans objet,
- Vitrage sans tain utilisé en fonction "miroir espion" : le vitrage permettra de voir ce qu'il se passe dans la Salle Immersive.
- finition : prêt à peindre, peinture à la charge du lot Peinture.
- Dimensions : suivant DPGF.

Référence de qualité : vitrage sans tain type MIRASTAR de chez Saint-Gobain ou techniquement équivalent.

Mode de métré : unité

Localisation

- R+1 : N1-053-M1, Régie Pilotage Audio-visuel, suivant plans et carnet de Menuiseries Intérieures de l'Architecte.

03.03 02 **Châssis vitrés avec RA >= 30 dB - Accueil Secrétariat-Archives type N1-044-M1**

Fourniture et pose de châssis vitrés en bois dur en hêtre, cadre feuilluré formant recouvrement de la cloison, comprenant :

- double vitrage feuilleté de sécurité assemblé bord à bord,

- traitement de protection du bois,
- performances acoustiques des châssis vitrés : RA $\geq$ 30 dB (procès-verbaux acoustiques à fournir),- résistance au feu suivant réglementation : sans objet,
- finition : prêt à peindre, peinture à la charge du lot Peinture.
- Dimensions : suivant DPGF.

Mode de métré : unité

Localisation

- R+1 : N1-044-M1, Accueil Secrétariat-Archive, suivant plans et carnet de Menuiseries Intérieures de l'Architecte.

03.03 03

Châssis vitrés avec RA $\geq$ 30 dB - Open Space type N1-059-M1 & M2

Fourniture et pose de châssis vitrés en bois dur en hêtre, cadre feuilluré formant recouvrement de la cloison, comprenant :

- double vitrage feuilleté de sécurité assemblé bord à bord,
- traitement de protection du bois,
- performances acoustiques des châssis vitrés : RA $\geq$ 30 dB (procès-verbaux acoustiques à fournir),- résistance au feu suivant réglementation : sans objet,
- finition : prêt à peindre, peinture à la charge du lot Peinture.
- Dimensions : suivant DPGF.

Mode de métré : unité

Localisation

- R+1 : N1-039-M1 et N1-039-M2, Open Space Enseignants, suivant plans et carnet de Menuiseries Intérieures de l'Architecte.

03.04

Façades de Gaines Techniques - CF 1h

Fourniture et pose de façades de gaines techniques coupe-feu 1 heure, comprenant :

- un bâti général avec montants verticaux de recoupement pour l'ensemble des vantaux en frêne avec joints thermogonflants et feuillure pour portes et moulures de calfeutrement une face, joint en creux de liaison, fixation par chevillage avec application d'un mastic intumescent entre maçonnerie ou cloisonnement et cadre,
- vantaux de portes en âme pleine, classé M1, largeur et nombre suivant plans, finition pré-peinte,
- remplissage au-dessus de la traverse haute de même nature que les vantaux, imposte fixe, vissée dans feuillure pratiquée dans huisserie et traverse intermédiaire,
- compris sujétions pour fixations en plafond y compris pour passages fluides et plénum faux plafond ;
- calepinage permettant de marquer un joint creux entre 2 portes de 12 mm maximum et en périphérie de 8 mm maximum,
- cornière de finition en acier laqué teinte RAL au choix de l'architecte pour encadrement de la façade (selon détail technique dans cloison plâtre),
- ferrage :
 - * 3 paumelles en acier cadmié de 140 par vantail, nombre de paumelles à définir en fonction du poids de la porte,
 - * serrure à larder pêne dormant ouvrant à carré (spécial pour EDF) avec plaque ronde chromée sur la face avant ou serrure à clé sur organigramme suivant prescriptions du CHU,
 - * verrous haut et bas pour les portes à deux vantaux,
- compris plaques de signalisation, pictogrammes. Plexiglas gravé. A définir avec maître d'ouvrage, hauteur minimum de 30 mm, fixation par vis cadmiés,

Caractéristiques

- résistance au feu: CF 1 h (PV à fournir),
- Affaiblissement acoustique RA $\geq$ 32 dB si donnant dans les locaux de réception visés au chapitre 4.3.2. de la Notice du BET Acoustique
- Dimensions totales : suivant carnet de Menuiseries Intérieures,
- Finition porte : stratifiée, RAL au choix de l'Architecte.
- Finition huisserie: prêt à peindre (peinture à la charge du lot Peinture).

Localisation

- En fermeture des gaines techniques donnant sur le parc de stationnement, suivant plans de l'Architecte.

03.04 01 **Façades de Gains Techniques CF 1h - 1 vantail - 63 cm * 194 cmht**

Caractéristiques

- Dimensions totales : suivant carnet de Menuiseries Intérieures

Mode de métré : ensemble

Localisation :

- RDC : circulation NR-046-FG3, suivant plans et Carnet de menuiseries intérieures de l'Architecte.

03.04 02 **Façades de Gains Techniques CF 1h - 1 vantail - 90 cm * 194 cmht**

Caractéristiques

- Dimensions totales : suivant carnet de Menuiseries Intérieures

Mode de métré : ensemble

Localisation :

- RDC : quai, type NR-046-FG1, suivant plans et Carnet de menuiseries intérieures de l'Architecte.

03.04 03 **Façades de Gains Techniques CF 1h - 2 vantaux - 153 cm * 194 cmht**

Caractéristiques

- Dimensions totales : suivant carnet de Menuiseries Intérieures

Mode de métré : ensemble

Localisation :

- RDC : NR-20b-FG1, NR-046-FG2, suivant plans et Carnet de menuiseries intérieures de l'Architecte.

03.05 **Façades de Gains Techniques - CF 1/2h**

Fourniture et pose de façades de gains techniques coupe-feu ½ heure, comprenant :

- un bâti général avec montants verticaux de recoupement pour l'ensemble des vantaux en frêne avec joints thermogonflants et feuillure pour portes et moulures de calfeutrement une face, joint en creux de liaison, fixation par chevillage avec application d'un mastic intumescent entre maçonnerie ou cloisonnement et cadre,

- vantaux de portes en âme pleine, classé M1, largeur et nombre suivant plans, finition pré-peinte,

- remplissage au-dessus de la traverse haute de même nature que les vantaux, imposte fixe, vissée dans feuillure pratiquée dans huisserie et traverse intermédiaire,

- compris sujétions pour fixations en plafond y compris pour passages fluides et plénum faux plafond ;

- calepinage permettant de marquer un joint creux entre 2 portes de 12 mm maximum et en périphérie de 8 mm maximum,

- cornière de finition en acier laqué teinte RAL au choix de l'architecte pour encadrement de la façade (selon détail technique dans cloison plâtre),

- ferrage :

* 3 paumelles en acier cadmié de 140 par vantail, nombre de paumelles à définir en fonction du poids de la porte,

* serrure à larder pêne dormant ouvrant à carré (spécial pour EDF) avec plaque ronde chromée sur la face avant ou serrure à clé sur organigramme suivant prescriptions du CHU,

* verrous haut et bas pour les portes à deux vantaux,

- compris plaques de signalisation, pictogrammes. Plexiglas gravé. A définir avec maître d'ouvrage, hauteur minimum de 30 mm, fixation par vis cadmiés,

Caractéristiques

- résistance au feu: CF ½ h (PV à fournir),

- Affaiblissement acoustique RA >= 32 dB si donnant dans les locaux de réception visés au chapitre 4.3.2. de la Notice du BET Acoustique

- Dimensions totales : suivant carnet de Menuiseries Intérieures,

- Finition porte : stratifiée, RAL au choix de l'Architecte.

- Finition huisserie: prêt à peindre (peinture à la charge du lot Peinture).

Localisation

- En fermeture des gaines techniques, suivant plans de l'Architecte.

03.05 01 **Façades de Gainex Techniques - 1 vantail - 43 cm * 194 cmht**

Caractéristiques

- Dimensions totales : suivant carnet de Menuiseries Intérieures

Mode de métré : ensemble

Localisation :

RDC : NR-003-FG2, circulation, suivant plans et Carnet de menuiseries intérieures de l'Architecte.

03.05 02 **Façades de Gainex Techniques - 1 vantail - 53 cm * 194 cmht**

Caractéristiques

- Dimensions totales : suivant carnet de Menuiseries Intérieures

Mode de métré : ensemble

Localisation :

- R+1 : circulation, type N1-001-FG2,N1-023-GF1, N1-004b-FG1,

- R+2 : circulation, type N2-003-FG1, N2-023-FG1 , suivant plans et Carnet de menuiseries intérieures de l'Architecte.

03.05 03 **Façades de Gainex Techniques - 1 vantail - 63 cm * 194 cmht**

Caractéristiques

- Dimensions totales : suivant carnet de Menuiseries Intérieures

Mode de métré : ensemble

Localisation :

- RDC : circulation, type NR-003-FG3 et NR-046-FG3,

- R+1 : circulation, type N1-055-FG3, suivant plans et Carnet de menuiseries intérieures de l'Architecte.

03.05 04 **Façades de Gainex Techniques - 1 vantail - 63 cm * 194 cmht**

Caractéristiques

- Dimensions totales : suivant carnet de Menuiseries Intérieures

Mode de métré : ensemble

Localisation :

- R+2 : circulation, type N2-005-FG1, suivant plans et Carnet de menuiseries intérieures de l'Architecte.

03.05 05 **Façades de Gainex Techniques - 1 vantail - 70 cm * 194 cmht**

Caractéristiques

- Dimensions totales : suivant carnet de Menuiseries Intérieures

Mode de métré : ensemble

Localisation :

- R+1 : Gaine sur circulation type N1-001-FG1, suivant plans et Carnet de menuiseries intérieures de l'Architecte.

03.05 06 **Façades de Gainex Techniques - 2 vantaux & RA >= 32 dB - 90 cm * 194 cmht**

Caractéristiques

- Dimensions totales : suivant carnet de Menuiseries Intérieures

- Affaiblissement acoustique RA >= 32 dB

Mode de métré : ensemble

Localisation :

- R+2 : "Décroché du 15", type N2-040-FG1, N2-040-FG2, N2-040-FG3 et N2-040-FG4, suivant plans et Carnet de menuiseries intérieures de l'Architecte.

03.05 07 **Façades de Gains Techniques - 2 vantaux - 120 cm * 194 cmht**

Caractéristiques

- Dimensions totales : suivant carnet de Menuiseries Intérieures

Mode de métré : ensemble

Localisation :

- RDC : quai et circulation, type NR-003-FG4, NR-046-FG5

- R+1 : circulation, type N1-014-FG1,

- R+2 : circulation, type N2-023-FG2 et N2-032-FG1, suivant plans et Carnet de menuiseries intérieures de l'Architecte.

03.05 08 **Façades de Gains Techniques - 2 vantaux - 120 cm * 194 cmht**

Caractéristiques

- Dimensions totales : suivant carnet de Menuiseries Intérieures

Mode de métré : ensemble

Localisation :

- RDC : quai et circulation, type NR-003-FG1, NR-046-FG4

- R+1 : circulation, type N1-023-FG2, N1-055-FG1, N1-055-FG2,

- R+2 : sas, type N2-032-FG1, suivant plans et Carnet de menuiseries intérieures de l'Architecte.

03.06 **Murs mobiles**

03.06 01 **Mur mobile de la salle de simulation avec RA >= 53 dB**

Fourniture et pose d'une cloison mobile mono-directionnelle permettant la séparation entre salles, et venant se loger en apparent, dans une "niche" comprenant :

- rail haut en profilé aluminium anodisé naturel à double lèvres de roulement, fixé par l'intermédiaire de tiges filetées et de plaques de suspension aux ouvrages structurels en béton, compris mise en œuvre d'étriers pour compenser les hauteurs de faux-plafonds,

RAL : au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant

- panneaux à suspension centrale, suspendus par un chariot à roulettes en polymère auto-lubrifiant, coulissants dans un rail supérieur (sans guidage au sol),

- cadre des panneaux en profilés aluminium thermolaqué avec montants verticaux et traverses horizontales auto-porteurs,

RAL : au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant

- panneaux constitués d'un parement comprenant deux plaques d'agglomérés haute densité de 119 mm d'épaisseur et d'un remplissage en laine de roche haute densité,

Finition : stratifiée,

RAL : au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant

- imposte en partie haute identique aux panneaux,

- verrouillage manuelle des traverses par clé de manœuvre et verrouillage de la cloison.

- plans d'exécution et notes de calcul à produire et à faire valider par le Maître d'Oeuvre et le bureau de contrôle.

Caractéristiques

- largeur des panneaux : 1 à 1.2 m (à adapter en fonction des dimensions réelles),

- épaisseur panneaux : 119 mm,

- hauteur panneaux : 2.35 mht

- hauteur sous dalle béton : environ 2.95 mht,- Longueur cloison : 10.1 m environ

- hauteur faux-plafond variable : environ 2.35 mht et 2.60 mht,

- affaiblissement acoustique : $R_w+C \geq 53$ dB (PV acoustique à fournir),

- Réaction au feu des panneaux : M3,

- CF requis : sans objet

- Finition : stratifié

- RAL : au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant

- Poids : 400 kg/ml environ- dimensions totales : suivant DPGF

Nota : Les cloisons mobiles seront fixées aux dalles alvéolaires précontraintes. Par conséquent, le titulaire du présent lot doit :

1. Déplacer et adapter les fixations si elles tombent dans les files d'armatures précontraintes,
2. Reboucher tous les interstices entre les dalles, par tous moyens adaptés, pour garantir les performances acoustiques de la cloison.

Référence de qualité

Cloison mobile type STYLIST MONO-DIRECTIONNEL de chez ALGAFLEX ou techniquement équivalent.

Localisation :

- R+1 : entre les 2 salles de simulation, suivant plans de l'Architecte.

03.07 **Cabines sanitaires en panneaux stratifiés compact**

Mise en œuvre de panneaux en stratifié massif autoportants destinés à cloisonner les WC individuels et douches.

La prestation comprend :

- la fourniture et pose de cloisons dont les portes, refends et meneaux sont en panneaux stratifiés,
- la fourniture et pose de pieds et pattes en acier inoxydables,
- les ouvrages de renforts pour fixation des appareils sanitaires associés.

Ces cloisons seront lavables sous grandes eaux sans détérioration des matériaux.
Compris toutes sujétions de réalisation et de raccordement.

Descriptif détaillé :

- cloisons de distribution en panneaux stratifiés massifs avec chants chanfreinés pour l'ensemble des panneaux utilisés,
- assemblages par étriers et équerres en acier inoxydable. Les fixations aux murs du fond seront réalisées par 3 étriers dont 1 étrier inférieur supportant le refend,
- assemblage des meneaux de façades sur refends et murs d'extrémité, par équerres,
- contreventements et liaison de l'ensemble réalisés par bandeau en aluminium de section 55 x 23 mm disposé en cime des façades et refends d'extrémité,
- portes en panneaux stratifiés massifs, équipées de verrou anti-vandalisme pivotant en nylon ou inox avec voyant libre/occupé décondamnable de l'extérieur et 3 paumelles en nylon avec insert en acier,
- portes équipées de dispositifs permettant de refermer la porte derrière soi après y être entrés,
- pieds : étriers en acier inoxydable permettant un réglage du vide au sol le plus petit possible (de 2 à 5 cm),
- impostes en partie basses en panneaux stratifiés massifs assortis,
- impostes hautes en tôle d'aluminium pliée thermolaquée assortie, à poser le long du panneau supportant les portes, suivant détail de l'Architecte,
- visserie inox à empreinte spéciale antieffraction,

Caractéristiques

Épaisseur : 13 mm,
Hauteur cabines : environ 2050 mm ht,
Classement au feu : M2.
Coloris : au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant,

Référence de qualité

Cabines de type CORAIL Modèle Confort de chez France Equipement ou techniquement équivalent.

03.07 01 **Cabines sanitaires en panneaux stratifiés compact - type 1**

Suivant généralités ci-dessus.

Mode de métrés : à l'ensemble pour la localisation indiquée ci-dessous.

Localisation :

- RDC : dans les vestiaires femmes, ensemble pour les 3 sanitaires individuels, suivant plans de l'Architecte.

03.07 02 **Cabines sanitaires en panneaux stratifiés compact - type 2**

Suivant généralités ci-dessus.

Mode de métrés : à l'ensemble pour la localisation indiquée ci-dessous.

Localisation :

- RDC : dans les vestiaires femmes : ensemble pour les 3 douches individuelles, suivant plans de l'Architecte.

Construction du SAMU/SMUR CHU de Grenoble	CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES Lot N°12 MENUISERIES INTERIEURES BOIS/MOBILIER/SIGNALETIQUE/PAILLASSES	24/04/2026
--	--	------------

03.07 03 Cabines sanitaires en panneaux stratifiés compact - type 3

Suivant généralités ci-dessus.

Mode de métrés : à l'ensemble pour la localisation indiquée ci-dessous.

Localisation :

- RDC : dans les vestiaires hommes : ensemble pour les 2 sanitaires individuels et 2 douches, suivant plans de l'Architecte.

03.07 04 Cabines sanitaires en panneaux stratifiés compact - type 4

Suivant généralités ci-dessus.

Mode de métrés : à l'ensemble pour la localisation indiquée ci-dessous.

Localisation :

- R+1 : dans les sanitaires élèves hommes : ensemble pour les 3 sanitaires individuels, suivant plans de l'Architecte.

03.07 05 Cabines sanitaires en panneaux stratifiés compact - type 5

Suivant généralités ci-dessus.

Mode de métrés : à l'ensemble pour la localisation indiquée ci-dessous.

Localisation :

- R+1 : dans les sanitaires élèves Femmes : ensemble pour les 3 +2 sanitaires individuels, suivant plans de l'Architecte.

03.08 Habillages acoustiques bois

03.08 01 Habillage acoustique mural en bois

Fourniture et mise en œuvre d'un doublage acoustique mural, comprenant :

- Une ossature en bois porteuse du parement,
- Un absorbant acoustique semi-rigide constitué de 50 mm de laine minérale de densité minimale 40 kg/m3, type ISOFACADE P de chez ISOVER ou techniquement équivalent,
- Un voile transonore noir sur la face visible type LANDOLT Contraphon FR S170 ou techniquement équivalent
- Des tasseaux en douglas 1er choix blanchi sans nœud et sans aubier de section 40 mm * 40 mm, espacés tous les 40 mm,
- Une protection mécanique de type grillage à maille fine peint en noir entre les lames de bois et le voile de verre noir sur une hauteur de 0 à 2 mht;
- Compris coupes, découpes et mise en place d'un prototype.
- Compris réalisation des réservations suivant demandes des lots techniques (telles que grilles de ventilation, luminaires...) et Détails de l'Architecte.
- Compris plats de finition en bois assorti autour des encadrements de portes.

Caractéristiques

Coefficient d'absorption acoustique du système $\alpha_w \geq 0.85$

Réaction au feu de l'isolant > A2 s1 d0

Réaction au feu du parement bois > C-s3,d0 (M2)

Hauteur : dans la hauteur des menuiseries extérieures, soit de 1 m * 2.05 mht.

Finition : 2 couches d'huile mate incolore après préparations, à la charge du présent lot.

Traitement incolore permettant d'obtenir la réaction au feu à la charge du présent lot.

Toutes sujétions pour fixations cachées.

Localisation :

- RDC : salle de pause : du sol jusqu'à hauteur des menuiseries (1.94 mht environ), sur le mur béton à gauche et la cloison de droite + retour,
- R+2 : salle de régulation, dans la hauteur des menuiseries, suivant plans de l'Architecte et Notice du BET Acoustique.

03.09 Équipements intérieurs / Mobiliers

03.09 01 Boîtes aux lettres intérieures

Fourniture et pose de boîtes aux lettres anti-vandalisme simple, qualité « intérieur », comprenant :

- corps mélaminé, intérieur en acier 9/10ième mm traité,
- portillon individuel en mélaminé, avec volet condamnation multipoints par serrure de sécurité porte-nom affleurant en Plexiglas moulé vissé de l'intérieur et de l'extérieur (double étiquetage), charnière renforcée invisible,
- boîte aux lettres livrée avec 2 clés,

- résistance à l'effraction classe V3,
- résistance à la corrosion classe B (grade 4 de la norme NF EN 1670),
- ensemble conforme à la norme NF D27-404, prélaqué, coloris RAL au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant,
- pose en applique sur cloison plaques de plâtre, fixation par vis et chevilles inoxydables,
- modèle : prototypes à soumettre à l'Architecte et au Maître d'Ouvrage pour choix.

Localisation

- RDC : "Accueil" : 3 unités, suivant plans et détails de l'Architecte.

03.09 02

Kitchenette avec plan de travail, meubles bas et haut (L = 2.40 m)

Fourniture et pose d'un ensemble menuisé auto-portant comprenant :

- Plan de travail en panneaux de particules de bois contreplaqué, épaisseur 35 mm, finition : stratifié hydrofuge y compris chants et "remontée" formant crédence,
- un meuble bas comprenant une ossature en bois massif, des séparations verticales et horizontales, des portes ouvrants à la française montées sur paumelles invisibles (ouverture par poussé lâché), des étagères intermédiaires sur toute la longueur des plans de travail et des tiroirs, en panneaux de particules de bois contreplaqué, épaisseur 20 mm, finition : stratifié,
- un meuble haut comprenant une ossature en bois massif, des séparations verticales et horizontales, des portes ouvrants à la française montées sur paumelles invisibles (ouverture par poussé lâché) et des étagères intermédiaires sur toute la longueur des plans de travail en panneaux de particules de bois contreplaqué, épaisseur 20 mm, finition : stratifié,
- une plinthe filante en panneaux de particules de bois contreplaqué, épaisseur 20 mm, finition : stratifié.

Composants intégrés :

- Compris tous les éléments de fixation et d'assemblages en acier inoxydable, équerres, consoles, charnières, etc.,
- Intégration des réservations pour les corps d'états techniques (évier à 1 bac + égouttoir, réfrigérateur, câbles électriques, etc....)
- Compris toutes sujétions de fabrication et de pose pour une parfaite finition,
- Compris toutes sujétions pour accès PMR

Caractéristiques Ensemble menuisé :

Finition de l'ensemble menuisé : stratifié y compris chants.

RAL : au choix de l'Architecte,

Finition des angles : arrondie

Dimensions totales : suivant détails architecturaux

Ensemble réalisé suivant plans et Carnet de Mobiliers P13 de l'architecte.

Mode de métré : ensemble (une kitchenette étant 1 ensemble)

Localisation

- R+1 : CFARM - 'Lieu de vie des élèves' et "Salle de pause personnel",
- R+2 : SAS - 'Salle de pause', suivant plans et Carnet de Mobiliers P13 de l'Architecte.

03.09 03

Kitchenette avec plan de travail, meubles bas et haut (L = 2.45 m)

Fourniture et pose d'un ensemble menuisé auto-portant comprenant :

- Plan de travail en panneaux de particules de bois contreplaqué, épaisseur 35 mm, finition : stratifié hydrofuge y compris chants et "remontée" formant crédence,
- un meuble bas comprenant une ossature en bois massif, des séparations verticales et horizontales, des portes ouvrants à la française montées sur paumelles invisibles (ouverture par poussé lâché), des étagères intermédiaires sur toute la longueur des plans de travail en panneaux de particules de bois contreplaqué, épaisseur 20 mm, finition : stratifié,
- un meuble haut comprenant une ossature en bois massif, des séparations verticales et horizontales, des portes ouvrants à la française montées sur paumelles invisibles (ouverture par poussé lâché) et des étagères intermédiaires sur toute la longueur des plans de travail en panneaux de particules de bois contreplaqué, épaisseur 20 mm, finition : stratifié,
- une "étagère" avec séparations pour 3 micro-ondes superposés comprenant une ossature en bois massif, en panneaux de particules de bois contreplaqué, épaisseur 20 mm, finition : stratifié,
- une plinthe filante en panneaux de particules de bois contreplaqué, épaisseur 20 mm, finition : stratifié.

Composants intégrés :

- Compris tous les éléments de fixation et d'assemblages en acier inoxydable, équerres, consoles, charnières, etc.,
- Intégration des réservations pour les corps d'états techniques (évier à 1 bac + égouttoir, réfrigérateur, câbles électriques, etc....)
- Compris toutes sujétions de fabrication et de pose pour une parfaite finition,
- Compris toutes sujétions pour accès PMR

Caractéristiques Ensemble menuisé :

Finition de l'ensemble menuisé : stratifié y compris chants.

RAL : au choix de l'Architecte,

Finition des angles : arrondie

Dimensions totales : suivant détails architecturaux

Ensemble réalisé suivant plans et Carnet de Mobiliers P13 de l'architecte.
Mode de métré : ensemble (une kitchenette étant 1 ensemble)

Localisation

- RDC : SMUR - 'Salle de pause', suivant plans et Carnet de Mobiliers P13 de l'Architecte.

03.09 04

Meubles bas avec portes battantes et étagères - Dim. 200 cm * 150 cmht

Fourniture et pose d'un ensemble menuisé auto-portant comprenant :

- Plan de travail en panneaux de particules de bois contreplaqué, épaisseur 35 mm, finition : stratifié,
- un meuble bas comprenant une ossature en bois massif, des séparations verticales et horizontales, des portes ouvrants à la française montées sur paumelles invisibles (ouverture par poussé lâché), des étagères intermédiaires sur toute la longueur des plans de travail en panneaux de particules de bois contreplaqué, épaisseur 20 mm, finition : stratifié

Composants intégrés :

- Compris tous les éléments de fixation et d'assemblages en acier inoxydable, équerres, consoles, charnières, etc.,
- Intégration des réservations pour les corps d'états techniques (câbles électriques, etc....)
- Compris toutes sujétions de fabrication et de pose pour une parfaite finition

Caractéristiques Ensemble menuisé :

Finition de l'ensemble menuisé : stratifié y compris chants.

RAL : au choix de l'Architecte,

Finition des angles : arrondie

Dimensions totales : suivant détails architecturaux

Nota : Compris toutes sujétions pour réalisation d'une forme trapézoïdale.

Mode de métré : à l'ensemble

Localisation :

R+1 : "N1-062b : Salle de simulation", pour MOB 2, suivant plans et détail P13_05 de l'Architecte, suivant plans et Carnet de Menuiseries Intérieures de l'Architecte.

03.09 05

Tablettes des postes de travail

Fourniture et pose de tablettes pour les postes de travail, comprenant :

- planche de bois massif de 30 mm d'épaisseur, avec retombées de 30 cmht environ
- fixation par l'intermédiaire d'équerres métalliques, fixées aux ouvrages de structure ou aux plaques de plâtre,
- une seule pièce de bois par tablettes.
- Compris tous les éléments de fixation et d'assemblages en acier inoxydable, équerres, consoles, charnières, etc.,
- Intégration des réservations pour les corps d'états techniques (câbles électriques, etc....)
- Compris toutes sujétions de fabrication et de pose pour une parfaite finition.

Caractéristiques

Bois massif type chêne

Finition : vernis (vernis à la charge du lot Peinture)

Mode de métré : à l'unité

Localisation

- R+1 : salle de simulation : pour MOB 1, suivant plans et détail P13_05 de l'Architecte.

03.09 06

Étagères fixes en bois

Fourniture et pose d'étagères sur crémaillères réglables en acier laqué comprenant 4 plateaux répartis sur la hauteur en médium de 22 mm d'épaisseur, sur toute la hauteur de la pièce.

Mode de métré : ensemble

Localisation :

- R+2 : Salle de régulation (étagères pour poser les téléphones), suivant plans de l'Architecte.

03.09 07 **Étagères fixes en métal**

Fourniture et pose d'étagères métalliques réglables fixées sur montants autoportants en acier galvanisé comprenant 5 plateaux en MDF de 4 mm d'épaisseur, répartis sur la hauteur, pour charges lourdes.
Compris embouts en pied de non-poinçonnement.

Dimensions d'un "meuble-étagère" :

Longueur : 100 cm

Profondeur : 60 cm

Hauteur : 220 cm

Mode de métrés : à l'unité

Localisation :

RDC :

- SMUR : Local Équipement électrique (5 unités), Local Stock. Malles et eqts elecs de matériel (9 unités), Local Zone gestion des stockages (1 unité), Local Zone coffre toxiques du PSM (3 unités) Local Matériel NRBC (7 unités), Petit Matériel (10 unités), Local Décontamination (1 unité).

03.09 08 **Tableau blanc aimanté 2.00 x 1.20 mht**

Fourniture et pose de tableaux blanc muraux magnétiques composés d'une partie murale fixe (simple face) :

- cadre en aluminium anodisé avec coins plastiques,
- surface en tôle émaillée magnétique,
- panneau équipé d'un profilé porte-cartes aluminium avec crochets coulissants en partie haute et un porte-feutres aluminium sur toute la longueur en partie basse,
- fixation sur maçonnerie par vis et chevilles inox et sur cloison à ossature métallique par chevilles métalliques adaptées au poids du tableau,
- dimensions : 2.00 m * 1.20 m ht.

Localisation

- RDC : SMUR - 'Aire de départ', suivant plans de l'Architecte.

03.09 09 **Patères**

Fourniture et pose de patères en aluminium très résistant :

- fixation cachée des lisses patères entre elles,
- hauteur à adapter en fonction de la destination des locaux (PMR).

Mode de métré : à l'unité

Localisation

- R+1 : N1-026-CCRA : 3 patères, suivant plans de l'Architecte.

03.10 **Placards**

03.10.01 **Placards à portes battantes et étagères**

Fourniture et pose d'un ensemble menuisé fabriqué sur mesure formant placard et comprenant :

- des blocs portes à deux vantaux égaux, huisserie en bois dur, qualité "à peindre", âme pleine finition stratifié 2 faces,
 - un placard avec fond vertical et horizontal, imposte, etc... en médium de 22 mm d'épaisseur,
 - des séparations verticales toute hauteur entre chaque bloc-porte en médium de 22 mm d'épaisseur et entre chaque placard lorsqu'il y a plusieurs placards accolés
 - des étagères en médium de 12 mm d'épaisseur montées sur crémaillères.
- 5 étagères réparties dans la hauteur.
- socle en bois en partie basse de 100 mm * 70 mmht environ,
 - fourrures bois latérales toute hauteur en habillage des chants des cloisons,
 - compris réglages, fixations et toutes sujétions de pose,
 - hauteur : de dalle à faux-plafond
 - profondeur : 600 mm environ ou suivant plans

- finitions :

finition et traitement des séparations verticales, étagères et plateau : lasure (teinte au choix de l'architecte) 2 faces et chants, finition et traitement des portes : stratifié (teinte au choix de l'architecte) 2 faces et chants.

- Ferrage par :

- Charnières invisibles.

- Poignée sur mesure et en saillie pour préhension aisée, sur chaque vantail
- Verrou de condamnation, Fermeture à clé

Dimensions totales : suivant DPGF

Nota 1 : l'imposte du placard est à la charge du présent lot.

Nota 2 : l'ensemble menuisé doit être autoportant : compris toutes sujétions pour fixation de l'ensemble menuisé aux structures attenantes (compléments par montants verticaux et horizontaux, équerres, etc...).

L'entrepreneur est invité à lire les plans pour se rendre compte des dimensions exactes des placards.

03.10.01 01 **Placards à portes battantes et étagères - Dim. 130 cm * 260 cmht**

Descriptif suivant généralités ci-dessus.

Mode de métré : à l'unité

Localisation :

RDC : "Aire de départ", suivant plans et Carnet de Menuiseries Intérieures de l'Architecte.

03.11 **Protections murales**

03.11 01 **Protection murale en PVC - Hauteur 1,00 mht**

Fourniture et pose de protection et d'habillage en applique constituée d'une plaque d'épaisseur 1,5 mm en PVC rigide antibactérien teinté dans la masse.

Caractéristiques

Supports : sur les parements en placoplâtre, les portes stratifiées et autres supports (béton, enduit ciment, etc...)

Hauteur : de la remontée en plinthe sur 1,00 m de haut.

Compris toutes coupes, accessoires et sujétions de fixation, pièces spéciales (embouts et angles).

Classement au feu : M1

Couleur au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant

Référence de qualité : DECOCHOC de la société SPM ou techniquement équivalent

Nota : La prestation comprend l'habillage des portes situées dans les zones de circulations protégées (35 portes).

Mode de métré : au mètre carré y compris portes associées

Localisation :

RDC : dans les circulations autour des garages, suivant plans repérages des revêtements muraux de l'Architecte.

03.11 02 **Protection murale en PVC type pare-chocs**

Fourniture et pose de protection en applique constituée de tubes en PVC rigide antibactérien teinté dans la masse.

Caractéristiques

Supports : sur les parements en placoplâtre ou autres supports (béton, enduit ciment, etc...)

Protection positionnée à 30 cmht environ à partir du sol

Compris toutes coupes, accessoires et sujétions de fixation, pièces spéciales (embouts et angles).

Classement au feu : M1

Couleur au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant

Référence de qualité : Linea'Punch Neo de la société SPM ou techniquement équivalent

Mode de métré : au mètre linéaire

Localisation :

RDC : dans les circulations autours des garages, suivant plans repérages des revêtement muraux de l'Architecte.

03.11 03 Protection d'angles en PVC

Fourniture et pose de protection d'angles en applique constituée d'une cornière en PVC antibactérien teinté dans la masse, montée sur platines en aluminium .

Caractéristiques

Support : béton

Hauteur : de la remontée en plinthe sur 2,00 m de haut.

Épaisseur cornière : 2.5 mm minimum

Compris toutes coupes, accessoires et sujétions de fixation, pièces spéciales (embouts et angles).

Classement au feu : M1

Couleur au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant

Référence de qualité : Cornea de la société SPM ou techniquement équivalent

Mode de métré : au mètre linéaire

Localisation :

RDC : autour des poteaux béton situés dans les garages sur les 4 angles, suivant plans repérages des revêtement muraux de l'Architecte.

03.12 Faux-plancher technique

03.12 01 Faux-plancher technique

Fourniture et mise en œuvre d'un faux-plancher technique constitué de plots métalliques ajustables avec dalle en panneau de bois aggloméré à haute densité d'épaisseur 30 ou 38 mm, d'une tôle en acier traité en sous face remontant sur les côtés.

Les faux-plancher devra être apte à la pose d'un revêtement de sol souple en dalles de PVC et en textile, suivant localisation. Revêtements de sols à la charge du lot "Revêtements de Sols".

Caractéristiques

Dimensions : 60 cm * 60 cm

Épaisseur : 30 mm environ

Hauteur : 15 cm environ

Réaction au feu: Bfl -s1

Émissions dans l'air intérieur - Arrêté 19 avril 2011 : Classification A

Indice de transmission latérale Dnf,w +C >= 45 dB

Masse surfacique ms >= 27 kg/m²,

Les planchers techniques seront montés sur des vérins équipés d'une plaque de caoutchouc antivibratile. Ces vérins seront collés sur la dalle à l'aide d'une colle à base de caoutchouc naturel.

Coloris au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Référence de qualité : BUROBOX de chez GAMMA ou techniquement équivalent.

Nota : Le plancher technique sera interrompu au droit du futur mur mobile positionné entre 2 zones de la salle de régulation (soit 17 ml environ) par une barrière acoustique type ROCKFOND ACOUSTIMASS DUO ou techniquement équivalent, présentant un indice Dnf,w + C >= 45 dB.

Localisation

R+2 : la salle de régulation y compris le sas, la salle de crise, les locaux informatiques, les sas et une partie des circulations pour rejoindre les ouvrages structurels en béton armé.

03.13 Paillasses sèches et humides

Plan de travail :

Plan de support réalisé en résine compacte autoporteuse ou sur support (suivant les cas) de 22 mm d'épaisseur.

Résistance à la surcharge : 100 kg/m2

Elles sont conçues avec un dosseret de 10 cm de hauteur avec gorge arrondie dans la même nature que le revêtement. Les prises de courants ne sont pas intégrées aux paillasses, mais disposées sur le mur au-dessus du dosseret et sont éloignées des fluides.

Les bacs, intégrés au plan de travail sans joint, sont en matériaux identiques au plan de travail avec des profondeurs et largeurs adaptées. Elles seront équipées d'une bonde à bouchon, d'un trop plein, d'une grille et chaîne résistants aux produits agressifs. La bonde sera décalée par rapport à l'arrivée d'eau et obturables.
Les robinetteries sont en inox, sans mousseur, commande manuelle avec mitigeur, d'une hauteur permettant une gestuelle adaptée, démontable et adaptée à l'entretien quotidien (détergent-désinfectant).
Les évacuations sont réalisées en polyéthylène haute pression et les alimentations en cuivre écroui. Les raccordements en eau sont en flexibles lisses.

Piètement support :

L'ossature de support des paillasses sera réalisée en structure tubulaire d'acier assemblée par soudure ou bouchonnage avec renfort par jambage, contreventement par plat sur champ.
Traitement de la structure par peinture époxy cuite au four. Couleur au choix selon nuancier RAL.
Le réglage et le calage de la paillasse se feront par vérin réglable avec fixation invisible au sol. La structure porteuse sera équipée de rails permettant la fixation des distributions de fluides.

Équipements divers :

Couvercle de recouvrement des cuves pour agrandir le plan de travail,
Couvercle résistant au choc sans saillie par rapport au niveau du plan.
Concerne : uniquement les paillasses humides.

Raccordements :

Les raccordements entre les attentes du plombier au droit des paillasses et les robinetteries sont à charge du présent lot.
Le raccordement sur les réseaux d'évacuation des bacs se fera au droit des paillasses par le présent lot.

03.13.01

Paillasses humides

03.13.01 01

Paillasse humide - Longueur 2.72 ml

Description suivant généralités ci-dessus.
Compris fourniture et pose de 2 éviers, de la robinetterie et des raccordements sur attentes réalisées par le lot Plomberie.
Longueur : 2.72 ml
Profondeur : 80 cm
Fixation aux ouvrages attenants (pas de piètements).

Suivant plans et Carnet de mobilier P13 de l'Architecte.

Localisation

- RDC : SMUR - "Local Décontamination", suivant plans de l'Architecte.

03.13.02

Paillasses sèches

03.13.02 01

Paillasses sèches - Longueur 2 ml - Hauteur plan de travail 90 cm

Description suivant généralités ci-dessus.
Longueur : 2.00 ml
Profondeur : 60 cm
Suivant plans et Carnet de mobilier P13 de l'Architecte

Nota : Compris toutes sujétions pour pose dos à dos et pour assurer la continuité entre les 2 paillasses posées dans la même longueur (réalisation d'un joint adapté,...).

Localisation

- RDC : SMUR - "Pièce centrale" : 4 unités de 2 ml chacune, posées dos à dos (2*2), suivant plans de l'Architecte.

03.13.02 02

Paillasses sèches - Longueur 3.40 ml - Hauteurs plan de travail 70 & 80 cm

Description suivant généralités ci-dessus.
Longueur : 3.40 ml
Profondeur : 60 cm
Suivant plans et Carnet de mobilier P13 de l'Architecte.

Nota 1 : Compris réalisation des découpes et pose du dossier autour de la gaine technique.

Nota 2 : Compris réalisation du plan de travail à 2 hauteurs différentes avec pièces de jonction permettant la fermeture complète des vides.

Localisation

- RDC : N115 / NR-040 Stockage lot polyvalent d'avance, suivant plans de l'Architecte.

03.14 **Divers**

03.14 01 **Plinthes**

Fourniture et pose de plinthes droites, comprenant :

- plinthes en médium, section 10 x 70 mm, avec bord arrondi sur la partie haute et à bord droit côté sol (longueur mini 1,00 ml ou suivant configuration),
- fixation par clouage et collage sur parois béton ou cloisons plaques de plâtre, avec joints acrylique 1ère catégorie de finition sur le dessus,
- compris coupe d'onglet aux angles, chutes, tablettes, raccords entre plinthes,

Caractéristiques

Bois : sapin

Finition : prêt à peindre (peinture à la charge du lot Peinture)

Mode de métré : au mètre linéaire

Localisation

Ensemble des pièces recevant une moquette.

03.14 02 **Plinthes à crémaillères**

Fourniture et pose de plinthes à crémaillères, identiques aux plinthes décrites à l'article précédent, compris éléments d'angles rentrants et sortants et toutes sujétions de joints.

Mode de métré : au mètre linéaire

Localisation

- RDC au R+2 : escalier principal, le long des murs béton, suivant plans et carnet de repérage de l'Architecte.

03.14 03 **Trappes d'accès**

Fourniture au présent lot et pose au lot cloisons de trappe d'accès aux canalisations :

- huisserie en bois dur feuilluré à peindre, à enfourchement sur cloison,
- trappes en panneaux de particules CTBH, classé M1, épaisseur 35 mm, alésés sur 4 côtés par chant en bois dur, face extérieure mélaminé.
- Isolant laine de roche haute densité 50 mm collé sur panneaux,
- classement de l'ensemble : CF ½ heure avec PV,
- fermeture par batteuse sur came. Commande par carré, rosace,
- joint périphérique caoutchouc d'étanchéité ignifugé en périphérie de l'huisserie, avec adhésif et couvre joint : ce joint devra être particulièrement soigné puisqu'il contribue à la qualité de l'étanchéité à l'air,
- la trappe de visite devra impérativement comprendre un affaiblissement acoustique, conformément à la Notice Acoustique : [Rw + C] >= 32 dB
- Surface <= 0.25 m²
- dimensions utiles des trappes : suivant demandes du BET Fluides et à adapter en fonction des réseaux et de l'emplacement,
- fourniture et distribution pour pose par le lot cloisons.

Mode de métré : au mètre linéaire

Localisation

Selon plans de l'Architecte et plans du BET Fluides et notamment :

- pour les gaines techniques recevant des équipements de chauffage et de ventilation,
- pour les gaines techniques recevant les descentes EP intérieures.

03.14 04 **Traitement des Joints de Dilatation**

Pour traiter l'étanchéité à l'air, traitement des joints de dilatation qui comprendra :

- Fourniture et pose d'un matériau d'obturation, souple, fibreux (comme de la laine minérale de densité inférieure à 70 kg/m3 compressée à plus de 50 %),
 - Fourniture et pose d'un ruban adhésif en caoutchouc butyle appliqué sur la totalité du joint en murs et plafond :
- Largeur : 120 mm

Référence de qualité : AMPACOLL BK 535 /120 de chez AMPACK ou techniquement équivalent.

- Fourniture et pose d'un tasseau en bois massif de section 100 mm * 10 mm, centré sur le joint, fixé mécaniquement aux ouvrages structurels d'un seul côté
Le tasseau devra être posé en un SEULE PIECE par longueur à traiter
Largeur des joints de dilatation : 4 cm

Mode de métré : au mètre linéaire

Localisation :

- Pour les joints de dilatation : en pourtour des joints de dilatation (plafonds et murs), suivant plans de l'Architecte.

03.14 05

Tablettes devant menuiseries extérieures

Fourniture et pose de tablettes, comprenant :

- plinthes en médium de 22 mm d'épaisseur,
- fixation par clouage et collage sur parois béton ou cloisons plaques de plâtre, avec joints acrylique 1ère catégorie de finition sur le dessus,
- compris coupe d'onglet aux angles, chutes, tablettes, raccords entre plinthes,

Caractéristiques

Pose en recouvrement total de l'appui de baie + débord de 2 cm environ.

Bois : médium

Finition : prêt à peindre (peinture à la charge du lot Peinture)

Mode de métré : au mètre linéaire

Localisation

Habillage, côté intérieur, des appuis de baies extérieures, suivant plans et détail P14_08 de l'Architecte.

03.14 06

Habillages des tuyauteries

Fourniture et pose sur mesure d'habillages en panneaux de stratifié bois démontables sous les lavabos permettant de masquer la tuyauterie.

Compris ossature en bois fixés aux ouvrages attenants.

Compris coupes, ajustement suivant demandes de l'Architecte

Caractéristiques :

Épaisseur panneaux : 20 mm

Profondeur de l'habillage : 15 cm

Dimensions : sur mesure (environ la largeur du lavabo et du niveau du sol jusque sous le lavabo)

Teinte : au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant

Mode de métré : unité

Localisation

- Sous les lavabos (les grands plans vasques) du projet
- Dans les vestiaires, le long des réseaux apparents, suivant plans de l'Architecte.

03.14 07

Organigramme

A la charge du présent lot, l'établissement de l'organigramme, la fourniture et la pose de tous les cylindres sur organigramme, suivant Carnet de Contrôle d'Accès de l'Architecte.

L'organigramme sera impérativement à réaliser en extension de celui actuellement existant sur l'établissement, à savoir en KEZO 4000 de JPM.

Pour les locaux "CFO" nécessitant une sûreté renforcée (locaux HT, TGBT, ASI et GGO - 9 portes concernées), l'organigramme sera en extension de celui actuellement existant sur l'établissement, à savoir les cylindres KEZO 2000 de JPM.

L'organigramme des clefs de l'établissement sera établi en phase chantier par le lot menuiseries intérieures, il couvrira à la fois les serrures des portes intérieures bois et celles des autres corps d'état concernés par l'organigramme (Serrurerie, Menuiseries Extérieures, Ascenseurs...).

Principe de mise en combinaison :

- Il y aura un organigramme établi sur tout le bâtiment.

- Il y aura plusieurs types de passes (passes techniques, passes CFO, placards techniques des tableaux divisionnaires, passes utilisateurs...),
- L'intitulé des locaux devra être validé avec le Maître d'Ouvrage.

Il sera fourni :

- 3 clés par serrure,
- clés pour passe partiel ou sous-passe (nombre selon demande du Maître d'Ouvrage),
- clés pour passe général (nombre selon demande du Maître d'Ouvrage),

avec étiquettes stipulant l'affectation de ce dernier ainsi que le lot concerné.

Localisation

Portes concernées : suivant Carnet de Contrôle d'Accès de l'Architecte.

03.15 Signalétique

03.15.01 Signalétique extérieure

03.15.01 01 Totem de signalétique générale à l'entrée du bâtiment

Totem positionné à l'extérieur devant l'entrée au bâtiment.
A définir en concertation avec l'équipe référente du CHU et la charte du MO.
Le support sera à la charge du lot V.R.D., suivant demandes du présent lot.

Localisation :

- RDC : suivant plans et Carnet de signalétique de l'Architecte.

03.15.01 02 Panneaux de signalétique générale à l'entrée du bâtiment

Panneaux positionnés à l'extérieur devant les entrées au bâtiment.
A définir en concertation avec l'équipe référente du CHU, suivant Charte en vigueur et photo ci-contre.
Le support sera à la charge du lot V.R.D., suivant demandes du présent lot.

Localisation :

- RDC : devant la porte principale,
- R+1 : devant la porte principale, suivant plans et Carnet de signalétique de l'Architecte.



03.15.02 Signalétique intérieure

03.15.02 01 Signalétique générale d'orientation et de circulation intérieure

Fourniture et pose, sur parois, d'une signalétique réalisée par un adhésif de type Signalétique directionnelle comprenant :

- Toutes sujétions de préparation du support,
- des lignes directionnelles (flèches) de 7 cmht, environ
- l'Indication des différents services.

Localisation :

- A chaque niveau, suivant plans et Carnet de signalétique de l'Architecte.

03.15.02 02 **Signalétique d'identification des locaux**

Plaque signalétique gravée et fixée par auto-collage, comportant l'intitulé et/ou le pictogramme du local.

A définir en concertation avec l'équipe référente du CHU.

Dimensions de la plaque : 27 cm * 17 cmht

Localisation :

Sur toutes les portes des locaux, suivant plans et Carnet de signalétique de l'Architecte.

03.15.02 03 **Étiquette de codification sur portes des locaux**

Plaque signalétique gravée et fixée par auto-collage, comportant le numéro du local qui seront transmis par le CHU.

A définir en concertation avec l'équipe référente du CHU.

Localisation :

Sur toutes les portes des locaux.

03.15.02 04 **Signalétique d'identification des étages**

Fourniture et pose, sur parois, d'une signalétique réalisée par un adhésif de type Signalétique directionnelle comprenant :

- Toutes sujétions de préparation du support,
- l'Indication de l'étage
- des lignes directionnelles (flèches), de 7 cmht, environ
- l'Indication des différents services.

À chaque palier d'ascenseur sur les zones accessibles au public, le niveau et la dénomination de chaque service desservi, sera prévu une signalétique en relief visuellement contrastée par rapport à son environnement immédiat et fixée de telle sorte qu'une personne présentant une déficience visuelle puisse détecter sa signification par le toucher.

A définir en concertation avec l'équipe référente du CHU.

Localisation :

A proximité des Ascenseurs : au RDC, au R+1, et au R+2, suivant plans et Carnet de signalétique de l'Architecte.

03.15.02 05 **Signalétique incendie**

Plaque signalétique d'information incendie sur les blocs-portes : maintenir fermée, voie sans issue, interdit au public, etc

Localisation :

Sur les portes des locaux, suivant réglementation incendie.

03.15.02 06 **Plans d'intervention**

Panneaux positionnés à l'intérieur du bâtiment avec reproduction du plan de l'étage concerné et les indications de Sécurité Incendie.

A définir en concertation avec l'équipe référente du CHU.

Format : A2

Mode de métrés : à l'ensemble

Localisation :

- suivant nécessité à définir avec le bureau de contrôle, avec un minimum d'un 1 plan par niveau.